

## Remerciements

### Alsace

Merci à tous ceux et celles qui m'ont aidée à réaliser ce reportage. En espérant n'avoir pas trop déformé leurs messages :

Mesdames D. Baly,  
M.F. Brassel, H. Dollfus,  
M.M. Eliot, N. Mc Carthy,  
S. Michel, A. Muller, E. Péri,  
L. Vidart, A. Weil

Messieurs M. Bauer,  
D. Boidevezi, M. Emter,  
M. Furmignieux Y. Jeunesse,  
E. Haegel, D. Kuchel,  
D. Losson, D. Martian,  
C. Uhlmann

*Geneviève Durand*

## Connaissances Surdités

41 rue de Reuilly  
75012 paris  
Email : [contact@acfos.org](mailto:contact@acfos.org)

### Revue trimestrielle

Édité par ACFOS action connaissance formation pour la surdité  
41 rue de Reuilly  
75012 Paris  
Tél./Fax. 01 43 40 89 91  
Email : [gdurand@club-internet.fr](mailto:gdurand@club-internet.fr)  
Site web : [www.acfos.org](http://www.acfos.org)

### Directeur de la publication

Josette Chalude

### Rédactrice en chef

Geneviève Durand

### Secrétaire de Rédaction

Coraline Coppin

### Ont collaboré à ce numéro :

Claire Eugène, Christiane Fournier, Martial Franzoni, Lucie Matteodo, Françoise Trimoreau-Madec, Joany Vayssette

**Création :** Rejoyce

**Maquette :** Coraline Coppin

**Impression :** Flash Graffiti  
Le Terme Nord - Route d'Agen  
24100 Bergerac

**N° de CPPAP :** 0904 G 82020

**ISSN :** 1635-3439

Vente au numéro : 12 €

**Couverture :** avec l'aimable autorisation de Stéphane Bilqué, Nathalia Gautier, Renata Kresh, Louise Ould Cheikh, Thomas Poignavent, ainsi que de Mme Aude de Saint Loup, du Cours Morvan.

*La reproduction totale ou partielle des articles contenus dans la présente revue est interdite sans l'autorisation d'ACFOS*

## ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le N°2 de *Connaissances Surdités* p. 5 : l'adresse électronique de la **Fédération ANPEDA** est [contact@anpeda.org](mailto:contact@anpeda.org) (et non [anpeda@compuserve.com](mailto:anpeda@compuserve.com)).

# Sommaire

<b>ACTUALITÉ</b>	4
<b>REPORTAGE</b> <i>La surdit� en Alsace</i>	6
<b>DOSSIER</b> <i>Surdit� et lecture, suite...</i>	15
• Le Franais Complet Sign� Cod� <i>par Brigitte Charlier et Catherine Hage</i>	14
• Sur l'�criture du chinois <i>par Jean-Pierre Jaffr�</i>	19
• Langue des signes et langue nationale sign�e <i>par Christiane Fournier</i>	22
<b>INTERNATIONAL</b> Les Etats G�n�raux de la surdit� en Afrique de l'Ouest <i>par Elisabeth Manteau</i>	24
<b>LA LEON DE...MATHS</b> <i>par Yasmina Liassine et Christine Molia</i>	26
<b>PARCOURS :</b> Paul Veit	28
<b>LIVRES</b>	30
<b>CALENDRIER</b>	33
<b>BLOC-NOTES</b> <i>par Josette Chalude</i>	34

Au sommaire du N 4 : reportage en Savoie.  
Dossier : l'enfant malentendant

## Editorial

PAR GENEVI VE DURAND

**A**vec la nouvelle ann e et apr s quelques rat s   l'allumage, notre site Internet vient d'ouvrir. Il est encore en bas- ge, il lui faut grandir et grossir avec discernement, visant dans ses menus davantage la qualit  que la quantit  . Nous voudrions que vous puissiez y trouver textes de r f rences, analyse de livres et d'articles, informations qui parfois sont d j  sur la Toile, mais diss min es et difficilement localisables.

Nous voudrions aussi qu'il soit pour nos lecteurs un moyen de prolonger la revue, de r agir   nos reportages, de r pondre aux auteurs qui s'y expriment, de proposer une initiative... Des rubriques y sont ouvertes qui n'attendent que vos t moignages. Nous pourrions nous-m mes y raconter des anecdotes glan es ici et l , que nous ne vous raconterons pas dans la revue.

Par exemple.  
Des parents d'un enfant sourd changent de r gion. L'enfant  tait int gr  avec LPC et tout se passait bien. Ils arrivent dans un nouveau d partement et sonnent   la porte de l'unique  tablissement d partemental qui affiche sur le papier un programme exhaustif : int gration, orthophonie, verbotonale, LSF, LPC, etc. Les parents expriment leur d sir que l'enfant continue dans la m me voie que pr c demment. « *Pas si vite. Ici, les parents doivent apprendre la LSF. Les cours ont lieu le samedi matin* ». Obstination des parents. Menaces : « *nous le dirons   la CDES, on vous supprimera l'allocation* » !

L'Education nationale, en Alsace en tout cas, prend en charge les appareils HF pour les enfants sourds int gr s,   la seule condition que les parents lui en fassent la demande. L'Inspection acad mique passe une commande group e chez *un* audioproth siste. Plusieurs parents insatisfaits que l'appareil ne soit pas disponible chez *leur* audioproth siste, rendent le HF. Ce qu'on ne m'a pas racont  c'est la r action des enfants sourds soudain priv s de leur appareillage.

En 2003, comme en 2002, pour vivre un journal a besoin d'abonn s. Pensez-y !

**Bonne Ann e   tous.**

## Handicap : grande cause nationale

Le président de la République a installé le nouveau Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) le 3 décembre 2002. La loi de modernisation sociale de janvier 2002 a donné une base légale à cette instance et la loi du 4 mars 2002 a élargi ses attributions :

- assurer la participation des personnes handicapées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques les concernant
- veiller aux bonnes conditions d'exercice de la fonction de coordination des conseils consultatifs départementaux
- évaluer la situation matérielle, morale et financière des personnes handicapées
- présenter toutes les propositions nécessaires à la prise en charge des personnes handicapées.

Sa composition a été élargie, passant à 65 membres et la présidence en a été confiée à Jean-Marie Schléret, élu local de Nancy, ancien député de Meurthe-et-Moselle et bon connaisseur des mondes scolaire et associatif. Ce conseil remettra chaque année en octobre un rapport sur l'application de la politique concernant les personnes handicapées.

## Mobilisation des départements

Dans un an, chaque département devrait être en mesure de nous dire combien il y a de personnes sourdes sur son territoire. Les décrets fixant les missions et la composition des conseils départementaux consultatifs des personnes handicapées sont parus. Présidé conjointement par le préfet et le président du conseil général, ce conseil comprendra au maximum 30 membres : représentants des collectivités, des financeurs, des personnes handicapées, des professions sociales.

D'ici à janvier 2004, chaque CDCPH

## Auxiliaires de vie scolaire

A l'Education nationale, un plan pluriannuel (cinq ans) vient d'être annoncé le 21 janvier. La volonté de l'Education nationale d'accueillir de plus en plus d'enfants handicapés s'affirme. Chaque IUFM devra s'adjoindre une équipe de formateurs compétente en matière d'adaptation et d'intégration scolaire et des modules de formation seront mis en place pour mieux préparer les enseignants des premier et second degré à accueillir ces élèves différents.

En ce qui concerne les auxiliaires de vie scolaire (AVS), leur utilité ne semble pas remise en question. L'annonce du recrutement de 6 000 assistants d'éducation pour la rentrée 2003 en est la preuve. Cependant, un certain flou subsiste sur leur rôle (soutien à l'intégration collective en CLIS ou en UPI ou aide individuelle dans le cadre de projets individuels) et surtout sur leur formation et leur encadrement. Les associations qui ont créé les premiers auxiliaires il y a 20 ans et emploient aujourd'hui 2 500 AVS, par le biais des emplois-jeunes, aimeraient que l'expérience acquise, aussi bien par les gestionnaires que par les jeunes auxiliaires, ne soit pas perdue.

*FNASEPH – Mme Philbert  
84 rue du Miroir 72000 Le Mans*

devrait avoir recensé le nombre de personnes handicapées sur son territoire et la nature de leur handicap. A partir du schéma départemental, des bilans d'activités de la CDES (dont l'informatisation va être - enfin ! - accélérée), de la Cotorep et du PDITH, il établira chaque année avant le 1<sup>er</sup> mars un rapport sur l'application de la politique du handicap dans le département, pour transmission au Conseil national.

Les groupes Handiscol transmettront également leur bilan annuel au CDCPH.

*Décret n° 2002-1387 et 2002-1388 du 27 novembre 2002 – J.O. 28.11.02 et arrêtés de 30.11.02 – J.O. du 01.12.02*

## Guichet unique d'information?

Si le CDCPH sera le lieu qui centralisera l'information à l'intention des décideurs locaux et nationaux, il ne semble pas que les décisions soient prises concernant la création d'un lieu unique départemental délivrant d'une part l'information et d'autre part le conseil aux usagers handicapés.

Ce que l'on peut dire pour le moment c'est que l'implantation des Sites pour la Vie Autonome (SPVA) continue et devrait être achevée fin 2003. La phase d'évaluation des Sites installés depuis 2000 a commencé. Elle est menée par la DGAS et le CTNERHI. Le champ de compétence des Sites, clairement limité au départ au conseil et à l'expertise sur les aides techniques et l'aménagement du logement, est en train de s'élargir, dans certains départements, aux aides humaines, par le biais des programmes expérimentaux de maintien à domicile de personnes handicapées très dépendantes. Au niveau de l'information, on évoque la création de centres départementaux de ressources pour l'enfance et l'adolescence proches des CDES pour faciliter l'accueil et l'information des familles.

Toutes ces questions seront à l'ordre du jour lors de la révision de la loi de 1975, mais on peut d'ores et déjà dire que c'est le département qui sera l'échelon opérationnel pour centraliser l'information et la diffuser auprès des usagers.

On peut dire aussi que nous allons vers des structures polyvalentes, traitant de l'ensemble des situations de handicap. Les SVPA en sont la préfiguration. Souvent installés dans des lieux dédiés au handicap moteur, ils se mettent en situation de traiter des dossiers liés aux autres handicaps par le biais d'équipes labellisées.

Dans ce schéma, quelle place peuvent avoir les Centres d'information sur la surdité (CIS) régionaux? Il semble qu'on s'interroge au Secrétariat d'état aux personnes handicapées sur la suite à donner à cette initiative.

## « Avancées scientifiques et éducation de l'enfant sourd »

« Il nous est apparu que l'explosion des connaissances et la sophistication des outils étaient en passe de faire de ce début de millénaire un tournant dans l'éducation des jeunes sourds » disait Josette Chalude en ouvrant le 4<sup>e</sup> colloque Acfos qui s'est tenu à Paris du 8 au 10 novembre 2002. En effet l'actualité de la recherche et de la médecine va conduire les équipes à prendre en compte des données qui s'imposent déjà ou vont s'imposer dans un proche avenir :

- Le dépistage néonatal et les obligations qu'il impliquera en matière de prise en charge,
- Le diagnostic génétique et les questions éthiques qu'il pose,
- La plasticité cérébrale et l'identification des périodes critiques,
- Les arguments ou les réserves pour l'implantation, face à des parents très demandeurs,
- Les stratégies à mettre en oeuvre avec l'enfant implanté, pour déjouer la boutade d'un chirurgien « Les parents ont trop d'attente, les enseignants pas assez ».
- L'adéquation des options éducatives avec ce que l'on doit connaître de certains dysfonctionnements cérébraux, etc.

Pour le Pr Paul Avan, président du Comité scientifique, l'enjeu est capital : « nous n'avons pas le droit d'intégrer des données nouvelles et de ne pas changer nos pratiques. Cela vaut à tous les niveaux, du plus fondamental au plus appliqué. La société n'accepte pas que nous soyons équipés de moyens de plus en plus performants et que nous ne les utilisions pas au mieux. Si elle ne le sait pas aujourd'hui, elle le

*saura demain et nous demandera des comptes ».*

Le contenu des trois journées de colloque fut très dense et les discussions sereines. Notre regret, c'est que le nombre des professionnels français inscrits ne dépassait pas 214 sur un total de 300 participants. Ce sont les équipes les plus dynamiques et informées qui composaient le gros du public. 46 départements n'étaient pas représentés.

Répartition professionnelle des participants français :

- Médecins 23,3 %
- Orthophonistes 33,6 %
- Enseignants spécialisés 8,4 %
- Direction et personnel d'encadrement 8,4 %
- Parents 5,6 %
- Professionnels non spécifiés 5,6 %
- Audioprothésistes 4,6 %
- Autres (éducateurs spécialisés, professeurs LS, psychomotriciens) 7 %

Répartition géographique des inscrits (hors Ile-de-France et DOM)

- 12 départements ont envoyés 5 personnes et plus : Haute Garonne, Bas-Rhin, Gironde, Loire-Atlantique, Savoie, Meurthe-et-Moselle, Haut-Rhin, Doubs, Rhône, Hérault, Alpes-maritimes, Ile-et-Vilaine,
- 7 départements ont envoyé de 2 à 4 personnes,
- 20 départements, 1 ou 2 personnes.

Vous trouverez la répartition géographique des participants sur [www.acfos.org](http://www.acfos.org)

**Le Hors Série N°1 de Connaissances Surdités sera consacré aux Actes du colloque et paraîtra en juin 2003. Retenez-le dès maintenant. Bulletin de commande p 35.**

## Justice

L'accès des personnes sourdes à la justice est depuis longtemps un réel problème, et ce malgré les lois mises en place pour remédier à cette inégalité. Jusqu'à présent, la justice avait obligation de mettre à disposition des personnes sourdes un interprète (ou codeur, ou personne relais...) afin de garantir le respect du droit et des procédures. L'interprète est donc sollicité par la police judiciaire, le Juge d'instruction etc., même dans les cas de flagrant délit. Les frais sont dès lors à la charge de l'Etat. Pour autant, cette situation souffre encore de nombreuses carences. Pour commencer, le nombre d'interprètes assermentés est toujours dérisoire au regard des besoins, obligeant souvent à avoir recours au milieu associatif ainsi qu'aux membres de la famille, ce qui ne garantit ni l'impartialité, ni la confidentialité des dossiers. Ensuite, la prise en charge du coût de l'interprétariat ne concerne pas la partie privée de la procédure, à savoir toutes les démarches préalables avec l'avocat.

C'est là l'une des grandes nouveautés de l'initiative prise par l'Ordre des Avocats au Barreau de Lille en partenariat avec l'association Juris'Sourds. Il s'agit en effet de prendre en charge intégralement le coût des interprètes lors des consultations avec les avocats. Les interprètes sont assermentés, soumis au secret professionnel et choisis par l'Ordre des Avocats du Barreau de Lille.

Cette sensibilisation des membres du Barreau aux problématiques posées par la surdité est nouvelle et bienvenue. Même si des progrès restent à faire cette initiative va dans le bon sens. Il reste à espérer que cette action locale fasse école.

*Juris'sourds (pour l'accès au droit et à la justice des personnes sourdes)*  
114 bis rue des Postes 59000 Lille  
Fax. 03 20 40 06 85  
Email : [c.decaillon@libertysurf.fr](mailto:c.decaillon@libertysurf.fr)

## L'Alsace

Entre Vosges et Rhin, la plus petite région de France en surface\*, a su tirer profit de sa position géographique pour s'assurer un rôle européen, sans perdre ce qui fait son identité.

N'ayant pas fondé sa croissance sur un seul secteur d'activité, l'économie alsacienne a moins souffert des bouleversements industriels que les régions voisines. Le taux de chômage y est le plus bas de l'Hexagone. Elle abrite le second pôle de recherche en France, après l'Ile-de-France et son Université attire bon nombre d'étudiants étrangers. Le bilinguisme de la population facilite les échanges. L'Alsacien, deuxième langue régionale parlée en France, connaît cependant un net recul chez les jeunes. Les références religieuses, liées au statut particulier hérité du Concordat, sont toujours présentes mais moins prégnantes.

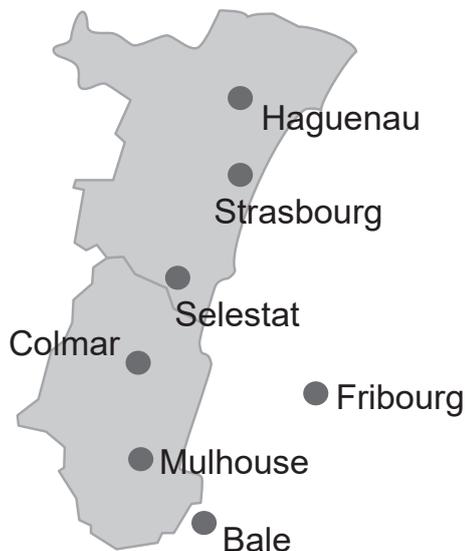
La prise en charge de la surdité nous a paru plus dynamique que dans d'autres régions, les manques étant plus sensibles pour les adultes éloignés de l'emploi, les personnes âgées et les personnes devenues sourdes.

*\*Population : 3<sup>e</sup> rang en France pour la densité. Trois agglomérations de Strasbourg (451 000 ha), Colmar (86 800 ha), Mulhouse (234 200 ha) Beaucoup de petites villes.*

### Estimation du nombre de personnes déficientes auditives en Alsace (d'après les évaluations du rapport Gillot)

La population des deux départements représente environ 3% de la population française. La « communauté sourde », sourds de naissance et devenus sourds précocement, peut être évaluée de 4 000 à 5 000 personnes

	Alsace	Bas-Rhin	Haut-Rhin
Nbre d'habitants	1 734 000	1 026 000	708 000
Nbre naissances/an	22 900	13 700	9 200
Surdité naissance/an	23/24	13/14	10
0-18 ans sourds	850	500	350
0-18 ans malentendants	11 000	6 490	4 510
18 à 65 ans	28 000	16 520	11 480
Plus de 65 ans**	75 000	44 250	30 750



## Dépistage

L'âge moyen de dépistage pour les surdités profondes dans les deux départements alsaciens est d'environ 18 mois. Le pôle Audiophonologie du CHU de Strasbourg est au centre du dispositif de dépistage, de diagnostic et d'orientation. Il comprend quatre médecins ORL et phoniatres à temps partiel, deux orthophonistes et une psychologue à mi-temps. C'est là que se fait la première guidance parentale, après l'annonce du diagnostic. L'équipe oriente souvent les familles vers un audioprothésiste et un orthophoniste en libéral (il existe un réseau de personnes compétentes en surdité de l'enfant). Vient ensuite le temps d'élargir l'information pour permettre aux parents de choisir l'option éducative qui leur convient le mieux et de faire les démarches administratives. Le dépistage néonatal systématique n'est pas prévu pour le moment, le nombre de petites maternités rendant son organisation assez difficile. Les familles en Alsace ayant peu recours à la PMI, le pôle Audiophonologie fait un effort important d'information et de sensibilisation des



## Scolarisation

médecins pédiatres, généralistes et scolaires. Les médecins du service interviennent régulièrement dans les formations continues destinées aux pédiatres. En 2002, une action a démarré auprès des généralistes du Bas-Rhin avec l'envoi de fiches pratiques. Des rencontres ont lieu également avec les médecins scolaires.

Le Haut Rhin est moins bien outillé, mais il ne semble pas que l'âge moyen de dépistage y soit plus élevé, grâce à de bons relais d'information et d'orientation vers le CHU de Strasbourg, via le Dr Boidevezi, ORL libéral à Mulhouse et au Phare, et des pédiatres sensibilisés au dépistage de la surdité. Les jeunes parents sont dirigés vers le CAMSP du Phare.

### Implants cochléaires

Depuis 1999 le CHU réalise dix implants par an (enfants et adultes). C'est inférieur à la demande  
*Hôpital de Hautepierre, Avenue de Molière 67098 Strasbourg*  
*Tél. 03 88 12 76 52*  
*Chef de service : Pr André Gentine.*  
*Attachés temps partiel : Drs V. Enée, M-M. Eliot, V. Levy, E. Péri*

### Consultation génétique

Une consultation génétique de la surdité existe depuis 1999 aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg au sein de la Fédération de Génétique, en collaboration avec l'équipe ORL. Le test de la connexine 26 peut être réalisé dans le laboratoire du Pr Mandel à la Faculté de Médecine de Strasbourg. La responsable de la consultation est le Dr Hélène Dollfus, Hôpital de Hautepierre

**Un Centre référent des troubles des apprentissages** vient d'ouvrir à l'Hôpital Hautepierre avec le Dr Anne de Saint-Martin, neuropédiatre et le Dr Metz-Lutz, neurologue et chercheur à l'Inserm.

Trois établissements « historiques » accueillent la grande majorité des enfants sourds d'Alsace. Ils disposent de vastes locaux et de parcs de plusieurs hectares. Tous trois affichent une origine confessionnelle : protestante pour deux d'entre eux (Le Bruckhof et Le Phare), catholique pour le centre Jacoutôt.

Tous sont confrontés aux mêmes problèmes. Celui des locaux d'abord. Avec dans les années 1990, le passage brutal de l'internat au semi-internat, le développement de l'intégration et des services hors murs, les besoins en m<sup>2</sup> diminuent. Le Bruckhof a pris les devants en cassant les vieux murs, mais les deux autres établissements savent que le chantier est devant eux pour définir une architecture correspondant aux besoins actuels.

Celui des équipes ensuite. La coexistence de personnels de statuts public et privé (avec des garanties en terme d'emploi très différentes) peut amener des tensions. La loi de rénovation de 2002 qui impulse des remises en question, des procédures d'évaluation fragilise le personnel. Du côté des responsables, s'exprime le sentiment d'être seul sur son bateau, de faire ses expériences à ses risques et périls, sans lieu pour échanger. Les parents sont de plus en plus

demandeurs de scolarisation de proximité. L'internat a été remplacé par de longs trajets quotidiens. La démographie et les conditions climatiques de l'Alsace ne facilitent pas les solutions.

Une minorité de familles choisit l'intégration avec le soutien orthophonique. Il existe en Alsace un réseau d'orthophonistes libéraux ayant une bonne expérience de la surdité.

Unanimité pour saluer le grand changement intervenu à l'Education nationale depuis quelques années. Sa collaboration avec les établissements est maintenant la norme... en Alsace en tout cas.

Effectifs des personnels dans les 3 établissements			
Equivalent temps plein	Le Bruckhof	Jacoutôt	Le Phare
<b>Direction (Dr &amp; chefs serv)</b>	2	2	2,81
<b>Pédagogique</b>			
Prof de sourd	17	14+2	5
Prof CAPSAIS	1	-	-
Prof. E.N.	-	-	7,50
<b>Paramédical</b>			
Orthophonistes	-	1,90	10,24
Psychologues	0,12	0,25	1,50
Autres (infirm, psychomot)	0,15	0,10	1,80
<b>Médical</b>	0,21	0,25	0,18
<b>Educatif</b>			
Educateurs spécialisés	6,31	7,8	16,04
Educateurs sourds	1	2	3
<b>Communication</b>			
Codeurs LPC	1	-	3,50
Interprètes	-	-	3
Aides à la com.	ts enseign. 17	-	0,50
Services gén. administratif	6,28+3,1	29/3	13,84

## BAS RHIN

Les deux établissements spécialisés se distinguaient à l'origine par leur appartenance confessionnelle, catholique et protestante. Aujourd'hui les parents choisissent l'un ou l'autre en fonction de leur projet éducatif. L'un est oraliste, l'autre bilingue et chacun reconnaît que c'est la présence de l'autre qui lui permet d'offrir un choix sans ambiguïté. Des parents qui ont créé il y a une quinzaine d'années l'APIEDA pour promouvoir l'intégration totale.

### ► Institut protestant pour enfants déficients auditifs le Bruckhof

Créé en 1885 par un groupe de protestants, le Bruckhof a choisi de démolir et de rebâtir afin de se doter d'un cadre agréable et fonctionnel : bâtiments de petite taille, indépendants les uns des autres, architecture pensée pour offrir un confort acoustique dans l'ensemble des locaux, cabine d'orthophonie attenante à chaque salle de classe, poste informatique pour chaque élève, chambre « *single avec douche-wc* » pour la plupart des internes... et alentour un parc de deux hectares où les moutons nains d'Ouessant tondent silencieusement le gazon (ils bêlent aussi à bon escient pour faire de l'éducation auditive).

Le Bruckhof accueille au total 84 enfants sourds, auxquels s'ajoutent 40 petits enfants qui fréquentent le jardin d'enfants musical l'Envol. Le projet éducatif est oraliste et utilise largement le LPC que tout le personnel enseignant pratique.

- effectif total : 84 enfants
- enfants implantés : 7
- enfants internes : 25 (3 nuits par semaine. L'école conseille l'internat pour les enfants habitant à plus de 20 km)

Des conventions sont passées avec des orthophonistes en libéral, pour le suivi des élèves du SSEFIS et le suivi des enfants de l'Institut pendant les vacances. Le Bruckhof est ouvert toute l'année pour les enfants en éducation précoce et pour les enfants en rééducation intensive après implantation.

Le Bruckhof	SAFEP	Etbl. ordinaire	Dans l'établissement	Etabl. de proximité
0-3 ans	2			
3-6 ans		8		
Primaire		14		14
Secondaire*		13	20	10
Professionnel		3		

### L'Envol

Ouvert en 1992, installé sur 300 m<sup>2</sup> dans des locaux indépendants, l'Envol accueille les enfants entendants de 2 à 6 ans du lundi au vendredi toute l'année (sauf en août) avec une grande souplesse d'horaires en fonction des besoins des parents. L'accent est mis sur l'éducation musicale dispensée par une spécialiste et sur les activités sportives. La pédagogie est, elle, adaptée aux 4 enfants sourds intégrés à l'Envol et tout le monde en bénéficie, y compris du LPC.

C. Uhlmann souligne que l'Envol est devenu un puissant facteur d'acculturation à la surdité du milieu médical, notamment des pédiatres, qui y inscrivent volontiers leurs enfants.

### Service d'adaptation à la prothèse cochléaire implantée

Les parents ayant choisi l'option oraliste se sont rapidement intéressés aux implants. Le CHU de Strasbourg n'implantant que depuis 1999, les enfants devaient aller à Montpellier, Paris, Marseille... Jusqu'au jour où, en 1995, en lien avec le service ORL de l'Hôpital Saint-Antoine à Paris (Pr Meyer), le Bruckhof a mis en place un service pour faire le suivi postopératoire, la rééducation spécialisée et l'affinement des réglages. Cinq personnes de l'équipe sont titulaires du D.U. d'audioprothèse implantée.

7 rue de Soultz 67100 Strasbourg

Tél. 03 88 44 24 99 – Fax. 03 88 84 68 54

Site: [www.bruckhof.org](http://www.bruckhof.org)

Dir. : Yves Jeunesse

Dir. adjoint : Christian Uhlmann

### Questions à Christian Uhlmann, directeur adjoint

*Sur quels points diriez-vous qu'il y a eu progrès depuis dix ans ?*

*Le niveau scolaire des enfants. Les jeunes arrivent maintenant en fin de 3<sup>ème</sup> à l'âge normal, avec un vrai niveau de 3<sup>ème</sup> évalué par le CNED. Un bon nombre se dirigent vers les Bac Pro ou Technique.*

*Les relations avec l'Education nationale : l'intégration a fait des progrès considérables. Lorsqu'un jeune arrive dans un collège ou un lycée, le proviseur prend aussitôt contact avec nous, nous sommes invités au conseil de classe. Dans l'ensemble la culture générale sur la surdité a avancé. La Journée nationale de l'audition a un impact très positif dans ce domaine.*

*Parlez-nous des activités de «Bruckhof Formation» ?*

*Ce service dispense des formations autour de la prise en charge des enfants déficients auditifs. Il organise des sessions d'apprentissage du LPC, deux à trois WE par an. Cette formation regroupe des parents d'élèves et leurs familles, des enseignants de l'EN, des orthophonistes. Elle est offerte à tous les participants. Nous proposons également une initiation et un perfectionnement au LPC « en intra ». Depuis cinq ans, nous organisons des sessions de formation à la prise en charge des enfants porteurs d'un implant cochléaire. Les sessions d'une semaine sont proposées à Paris sous le patronage du Pr. Meyer, Chef de service ORL à l'hôpital Saint-Antoine à Paris. Le prochain stage aura lieu du 19 au 23 mai à Paris. Ce stage est également proposé « en intra ». Nous avons ainsi été accueillis par les établissements de Dijon, Nantes, Poitiers, La Réunion... Enfin, nous avons été amenés à dispenser une initiation à la Lecture labiale. Plus de 300 stagiaires nous ont fait confiance.*

## ► Centre Auguste Jacoutôt

L'association qui gère le site du Neuhof est l'héritière des œuvres sociales et sanitaires développées au 19<sup>e</sup> siècle par la Congrégation des Sœurs de la Croix. Il regroupe aujourd'hui, sous une même direction, un établissement pour sourds, le Centre Auguste Jacoutôt, créé au 19<sup>e</sup> siècle, le Centre Louis Braille, ouvert en 1973 et le Centre Raoul Clainchard pour polyhandicapés, dernier né en 1992.

Le projet d'établissement publié au printemps 2002, concerne les trois entités. Il s'est construit à partir de remises en questions et d'une action de sensibilisation et de formation à la démarche qualité proposée à l'ensemble du personnel. « *Quand nous avons fait le choix du bilinguisme, en 1994, nous ne nous rendions pas compte de l'ampleur de la tâche pédagogique* », nous dit Mme Marie-France Brassel, directrice. « *Nous avons été subjugués par la facilité de communication que permettait la langue des signes. Nous souhaitons donner à chaque enfant la possibilité de la communication totale. A partir de cette expérience, il était nécessaire, avec toute l'équipe, de nous mettre d'accord sur un constat, puis sur un consensus, enfin sur un nouveau projet d'établissement. Cela a été long et difficile, mais nous sommes sur la bonne voie. Par rapport à la langue des signes, nous nous sommes rendu compte combien il était difficile pour des entendants de signer à 100%. Nous avons confié à deux personnes sourdes bilingues la formation à la LSF* ».

Le Centre Jacoutôt accueille 115 enfants sourds (et 5 enfants dysphasiques),

- 55 en sections spécialisées (SEES, SEHA, SPFP)
- 60 en services (SAFEP, SSEFIS)
- 12 enfants implantés
- 12 enfants sont internes pour des raisons géographiques.

Au SAFEP, les parents viennent avec leur enfant à Jacoutôt une demi-journée par semaine et voient par ailleurs une orthophoniste en libéral. Tous les 15 jours, un psy-

chologue anime un groupe de parole. Bénéfice probable des 35 heures, les deux parents sont souvent présents. M. Haegel, chef du service pédagogique, note qu'aujourd'hui les jeunes couples sourds insistent beaucoup sur l'oralisation de leur enfant sourd.

L'association de parents d'élèves est peu mobilisée. Le centre essaie de pallier ce manque. Chaque trimestre, une réunion d'information à thème est proposée aux parents.

L'apprentissage du LPC et de la LSF est systématiquement proposé aux parents. Pour la LSF, il y a 3 groupes de niveau. La formation au LPC se met en place, mais M. Haegel souligne que les parents éprouvent des difficultés pour se lancer dans le LPC.

Le SSEFIS propose une intervention pédagogique spécialisée soit à domicile soit à l'école de l'enfant à raison d'une à deux séances hebdomadaires. Des conventions sont passées avec des orthophonistes en libéral qui suivent les enfants près de chez eux.

A la demande des adolescents suivis par le SSEFIS, l'établissement organise des rencontres pour les plus de 12 ans : sortie cinéma, week-end dans les Vosges... Maintenant ce sont les plus jeunes (6-12 ans) qui formulent la même demande. « *Les relations au quotidien avec l'Education nationale, dit M.F. Brassel, sont très bonnes. Une convention a été signée avec l'Inspection Académique en septembre 1997. Nous avons organisé deux réunions d'information qui ont eu des répercussions très positives et ont changé la perception de la surdité : l'une à l'intention des médecins et psychologues scolaires de toutes les écoles du Bas-Rhin (deux après-midi pour présenter les aspects médicaux, psychologiques, pédagogiques de la surdité), l'autre avec les secrétaires de CCPE, sur invitation de l'inspecteur AIS, plus axée sur la*

*pédagogie. Nous avons un projet d'ouverture de CLIS* ».

Des établissements accueillant des enfants à handicaps associés (IME, CHS...) font appel aux professionnels du centre Jacoutôt qui se déplacent dans l'établissement d'accueil ou reçoivent les enfants à Jacoutôt en séances collectives. Une initiation d'enfants autistes à la langue des signes donne des résultats encourageants.

**Centre Auguste Jacoutôt pour enfants déficients auditifs**

80 route de Neuhof 67100 Strasbourg  
Tél. 03 88 65 80 00 – Fax. 03 88 65 80 07

Site : [www.handiressources.org](http://www.handiressources.org)

Dir. Marie-France Brassel / Chef du serv. pédagogique : Etienne Haegel

## ► APIEDA

L'Association pour l'insertion des enfants déficients auditifs regroupe une cinquantaine de familles. Elle a signé en 1995 une convention d'intégration avec l'Inspection Académique, prévoyant un quota d'heures de soutien pour les enfants sourds intégrés (1 à 2 heures par semaine). L'Apieda a par ailleurs embauché 3 codeuses LPC qui assurent des heures de codage pour 8 enfants en intégration de la maternelle à la terminale (suivant le niveau scolaire le nombre d'heures varie de 3 à 12). L'une des codeuses, ayant un bon niveau de LSF, intervient comme interface de communication auprès d'un lycéen en math et biologie.

Les codeuses sont recrutées comme emplois-jeunes, rattachées à la Convention 1966. Le coût du service est assuré par la subvention de l'Etat pour les emplois-jeunes, des subventions de la Ville de Strasbourg et du Conseil Général et le reversement par les parents du complément de l'AES.

**APIEDA, 7 rue Sédillot**  
67000 Strasbourg  
Tél. 03 88 36 15 24

Jacoutôt	SAFEP	Etbl. ordinaire	Dans l'établissement	Etabl. de proximité
0-3 ans	5	-	-	-
3-6 ans		7	8	
Primaire		18	15	5
Secondaire		16	9	9
Professionnel		7	5	-
Hand. associés		7	-	-
Classe adaptée		-	4	-

## HAUT RHIN

### ► Institut pour Déficients Sensoriels LE PHARE

L'institution reconnue d'utilité publique par Napoléon III en 1863, n'accueillait que des aveugles et des malvoyants jusqu'en 1967, date où l'établissement s'est ouvert à la déficience auditive.

Seul établissement du département pour la déficience auditive, son directeur, M. Kuchel, se sent tenu d'une part de ne pas avoir une politique sélective, d'autre part d'offrir aux parents des options éducatives leur permettant d'exercer leur choix, même s'il constate que la plupart des parents se laissent guider sans user de ce droit. Il s'étonne du petit nombre de jeunes parents demandeurs de LSF. Les parents participent, en début d'année scolaire, à l'é-

30 à 40 enfants par niveau pré-élémentaire, élémentaire, collège, formation professionnelle. Chaque équipe, qui comprend une quinzaine de professionnels, a un référent dont la mission est de faciliter les échanges.

Le CAMPS spécialisé du Phare est le seul du département. Il prend en charge les enfants de 0 à 3 ans. Pour l'audiométrie infantile, le Dr Boidevezi, médecin ORL du Camsp, travaille en lien avec le pôle d'audiophonologie du CHU de Strasbourg. Lorsque les parents souhaitent faire implanter leur enfant, ils sont orientés vers Strasbourg ou Besançon. A 30 km de Mulhouse, note le Dr Boidevezi, le centre de Fribourg (en Allemagne) réalise plusieurs centaines d'implantations par an, mais la Sécurité sociale n'accorde pas la prise en charge.

	CAMSP	Et. ordinaire	Dans l'établissement	Pôle d'intégration
0-3 ans	7	-	-	-
3-6 ans	-	10	2	10
Primaire	-	11	12	12
Secondaire	-	9	10	7
Lycée - CFA	-	-	10	-
Professionnel	-	-	16	-
<b>Handicaps associés</b>				
Dysphasie	-	-	4	-
Aphasie	-	-	2	-
Autres	-	8	18	-

Sur les 40 élèves de l'établissements, 24 ont des handicaps associés

- effectif en janvier 2003 : 119 élèves déficients auditifs
- 47 en section spécialisée,
- 65 suivis par le SFEFIS (dont 3 élèves non-scolarisés pour cause de handicaps associés)
- enfants implantés : 14
- enfants internes : 22

Les enfants sourds internes, sont regroupés en unités de vie par handicap et par niveau d'âge. Les plus grands sont logés dans des appartements en centre ville.

laboration du Projet Pédagogique Educatif et Thérapeutique Individualisé et sont invités aux réunions de synthèse. A partir de 14 ans, le jeune peut assister à la synthèse le concernant.

L'association de parents, bien qu'elle ne regroupe qu'environ un tiers des familles, est active et vigilante. Elle réclame entre autre la mise en place d'un groupe de parole animé par une psychologue « spécialisée » en surdité.

A la rentrée 2002, une nouvelle organisation a été mise en place centrée sur les enfants et non sur les spécificités des personnels (service éducatif, soins...). Les équipes ont été constituées par unités de

tion orthophonique.

Les classes spécialisées n'utilisent pas le LPC, mais la LSF. Un professeur sourd de LSF, Jean-Jacques Guerrini, qui a suivi une formation longue à Paris VIII, assure les cours de LSF aux parents, aux personnels de l'établissement et depuis 2 ans, aux collégiens sourds. A l'occasion du travail sur le référentiel LSF envoyé par le Ministère, l'Académie de la LSF est venue faire des évaluations, dont les résultats incitent à un effort supplémentaire. Il a donc été décidé à la rentrée 2002 d'intensifier la formation LSF en interne. Chaque professionnel, y compris l'assistante sociale et la secrétaire de direction, suivra dans l'année 120h de formation (4 sessions intensives de 30h).

Trois interprètes de formation ESIT, peuvent intervenir dans l'établissement ou à l'extérieur, notamment pour les besoins du service d'interprètes mis en place par l'Association socio-culturelle des sourds du Haut-Rhin en partenariat avec l'I.D.S.

Le Phare, qui compte un important contingent d'enseignants de l'Education nationale, cherche à rééquilibrer la proportion d'enseignants publics et privés et à préserver un noyau de « professeurs de sourds », ceci afin de limiter les effets dommageables dus au mouvement des personnels dans l'enseignement public.

### ► Formation professionnelle

La majorité des formations se fait maintenant en intégration avec soutien assuré par l'établissement d'origine ce qui permet le choix d'un large éventail de métiers. Le centre Jacoutôt n'a conservé qu'une formation d'employé de collectivités. Le Phare ne prépare plus qu'au CAP de chaisserie et a un atelier de formation polyvalente.

Les jeunes qui ne peuvent ou ne veulent pas s'intégrer dans les dispositifs ordinaires sont orientés vers l'Institut de la Malgrange à Nancy.

Le Phare accueille quelques enfants sourds dysphasiques, pour lesquels il a sollicité la collaboration régulière et suivie du Dr Monique Dumoulin.

Les pôles d'intégration sont installés dans des écoles voisines du Phare. En maternelle, le professeur spécialisé travaille deux heures par jour avec les enfants sourds, qui passent les autres 4h avec les enfants entendants (avec si nécessaire une aide à la communication). En primaire, le temps avec le professeur spécialisé est plus long.

Les enfants en intégration totale peuvent bénéficier de l'aide des 4 codeurs LPC qui se déplacent dans les écoles, en fonction des besoins des enfants, d'un soutien par un enseignant spécialisé et de la rééduca-

## L'emploi

La région Alsace vient au 3<sup>ème</sup> rang en terme de Produit Intérieur Brut, après l'Ile-de-France et Rhône-Alpes. Bien que le chômage ait augmenté en 2002, il reste au taux le plus bas des régions françaises : 6,6%. Frontalière avec des pays dont les salaires sont souvent attractifs, environ 70 000 personnes vont travailler en Allemagne ou en Suisse. Cette situation crée une certaine pénurie de main d'œuvre, surtout dans le Haut-Rhin, qui ne peut qu'être favorable aux travailleurs handicapés. Avec toute la prudence de rigueur, il semble que les sourds ayant une qualification professionnelle s'insèrent sans problème majeur avec l'aide de leur entourage et du réseau des associations de sourds. Ceux qui ont davantage de difficultés sont orientés vers l'URAPEDA avec des résultats plutôt encourageants.

### ► AGEFIPH

Ici comme ailleurs, il n'y a pas de données chiffrées sur la population handicapée à la recherche d'emploi, par type de handicap. Concernant les personnes sourdes, M. Martian, délégué régional de l'Agefiph, perçoit globalement un niveau de formation initiale inférieur à la norme. A partir du niveau 5 et plus, la compétence professionnelle peut gommer les difficultés de communication. En dessous de ce niveau, l'intégration professionnelle en milieu ordinaire est difficile. Les demandes des personnes sourdes qui s'adressent directement à l'Agefiph concernent surtout des aides

pour l'achat de prothèses auditives et de matériels informatiques spécifiques ou non.

Les dossiers portant sur des besoins d'accompagnement et d'interfaces communicationnelles sont traités par l'Urapeda.

### Formation professionnelle

Une convention vient d'être signée entre l'Agefiph et le Conseil régional d'Alsace. Elle vise à développer l'accès aux formations de droit commun des personnes handicapées, par l'octroi à l'organisme de formation, d'une prime forfaitaire destinée à compenser le temps de tutorat (130 € à 765 € par personne suivant la durée de la formation). Elle prévoit le financement d'actions spécifiques de formation pour 120 personnes, ainsi que l'octroi de moyens nouveaux au CREA I pour l'aider à développer les formations par alternance via les CFA ou les CFAS.

#### AGEFIPH

Délégué régional : *Didier Martian*

10, Viaduc Kennedy

54000 Nancy

Tél. 03 83 90 81 40

### ► URAPEDA

L'Urapeda Lorraine Alsace, dont le siège est à Nancy, est un dispositif d'accompagnement et de suivi des personnes sourdes dans un parcours de formation professionnelle et d'accès à l'emploi en milieu ordinaire. L'équipe régionale comprend une directrice, une attachée de direction, 16 interfaces de communication (IC) dont 3 travaillent sur l'Alsace, 2 formatrices LSF, 1 secrétaire, 1 interface d'accueil, 1 comptable. Parmi les IC, 3 sont interprètes LSF, diplômés de l'ESIT ou du SERAC.

Le financement de l'Urapeda est assuré par l'Agefiph, le Fonds Social Européen et le Conseil Régional.

En Alsace, l'Urapeda suit environ 120 personnes par an, dont la moitié environ sont de nouveaux demandeurs.

#### Activité 2001 de l'Agefiph en Alsace au bénéfice des déficients auditifs

Mesure	Bas Rhin	Haut Rhin
	Nbre bénéf.	Nbre bénéf.
Prime insertion	37	22
Prime ins. alternance*	1	2
Formation pré et qualif.	-	3
Aménagement de poste	-	-
Permis de conduire*	7	9
Aide technique	36	29
Aide humaine	9	4
<b>TOTAL</b>	<b>159</b>	

\* à partir de 2002, 2 nouvelles primes à l'insertion : en alternance et en apprentissage. A partir de 2003, les conditions d'aides pour le permis de conduire sont plus restrictives

Personnes suivies par l'Urapeda en 2001		
	Haut Rhin	Bas Rhin
<b>Jeunes</b>	29	24
<b>Adultes</b>	42	23
<b>TOTAL</b>	<b>71</b>	<b>47</b>
Niveau de qualification		
Niveau 1 et 3	2	
Niveau 4	7	3
Niveau 5-5bis	43	32
Niveau 6-Illétris.	13	8

## Line Vidard, attachée de direction à l'Urapeda :

L'Urapeda accompagne généralement des personnes peu ou pas qualifiées, qui sont loin de l'emploi, et qui nécessitent une prise en charge d'une durée de 3 ans en moyenne. Par ailleurs, nous accompagnons des lycéens et des étudiants qui s'en sortent généralement très bien. Entre ces deux extrêmes, nous avons le sentiment que les sourds ayant une bonne compétence professionnelle trouvent assez aisément un emploi sans avoir besoin de notre aide.

### Comment prend-on contact avec l'Urapeda ?

Nous avons essayé à plusieurs reprises d'instaurer une collaboration avec les établissements spécialisés, sans succès. Nous le regrettons car nous pourrions mutualiser nos compétences respectives. Les personnes sourdes nous arrivent par le réseau des Anpe, missions locales, Cotorep, PDITH, Cap emploi. Nous sommes bien connus par les partenaires de terrain et les jeunes ou adultes en recherche

d'emploi ou d'orientation nous sont aussitôt adressés. Nous organisons des permanences hebdomadaires au Cap Emploi de Strasbourg, de Colmar et de Mulhouse et à l'Anpe de Sélestat. Les sourds peuvent aussi prendre rendez-vous avec l'un des trois interfaces qui travaillent à temps plein sur l'Alsace et qui peuvent être joints via leur téléphone portable. Les personnes sourdes sont très souvent équipées et communiquent volontiers par SMS.

### Quelles prestations êtes-vous en mesure de proposer ?

En lien avec les partenaires, nous établissons d'abord un dossier d'accueil : bilan communicationnel, niveau scolaire, revenus, puis un bilan de compétences ou d'orientation afin de dégager un projet. Ce sera, suivant les personnes, une aide à la recherche d'emploi directe et un accompagnement pour un stage ou un début d'emploi, ou un accompagnement pour une formation.\*

\* A noter que les interfaces accompagnent les CDI durant 6 mois si la demande est formulée, et les contrats aidés et les CDD sur toute leur durée.

### Organisez-vous des formations spécifiques ?

Jusqu'en 2001 nous avons organisé des BOR (Bilans d'orientation renforcée) à l'intention des sourds. Celui de 2001 avait donné de bons résultats, puisque sur 11 stagiaires, 5 avaient trouvé un emploi. A partir de 2002 nous avons décidé d'intégrer les sourds avec accompagnement dans les modules de droit commun, car l'objectif est bien l'intégration en milieu ordinaire de travail ou de formation.

### Quelles sont les entreprises qui accueillent les sourds ?

Beaucoup de PME mais nous avons de plus en plus de contacts avec de grandes entreprises et administra-

tions qui proposent des postes : General Motors, la Cour européenne des droits de l'homme, IKEA...

### Et le Pôle Etudiant ?

Nous avons suivi en 2001 en Alsace :

- 8 étudiants dans l'enseignement supérieur : maîtrise de droit des affaires, 1<sup>e</sup> année d'architecture, médecine, moniteur-éducateur, BTS d'architecture d'intérieur, de comptabilité, de maintenance des réseaux

- 5 lycéens : Terminale STT, CAP hipologie...

Suivant les besoins de l'étudiant, les interfaces font de la prise de notes, de la traduction LSF ou du codage LPC. Trois de nos interfaces pratiquent maintenant le LPC car la demande est croissante.

Force est de constater que la majorité de ces jeunes a suivi des cursus en intégration totale, avec plus ou moins de soutien. Moins protégés que les jeunes en établissements, ils sont plus habitués à se battre et ont une plus grande faculté d'adaptation.

### Action et Compétence Colmar

8c route de Sélestat  
68000 Colmar  
Tél. 03 89 41 88 12 – Fax. 03 89 41 47 97

### Action et Compétence Mulhouse

2 rue Sainte Catherine  
68000 Mulhouse  
Tél. 03 89 45 81 40 – Fax. 03 89 45 83 89

### Action et Compétence Strasbourg

48 rue du Vieux Marché aux Vins  
67000 Strasbourg  
Tél. 03 88 75 18 05 – Fax. 03 88 75 26 30

### ANPE Sélestat

Marché aux Choux  
67600 Sélestat  
Tél. 03 88 58 86 70 – Fax. 03 88 58 86 79

Activités de l'Urapeda - Chiffres 2001

Contrats de travail		Bas Rhin	Haut Rhin
Adultes	CDD	3	2
	CDI	4	9
	CES	4	2
Jeunes	CDD	2	4+1apprenti
	CDI	2	7
	CES	1	4
<b>TOTAL</b>		<b>16</b>	<b>29</b>
Formation	TRE*	17	14
	EMT**	6	5
	Mises à niveau	11	34
	Stage pré-emploi	1	
	Formations pré et qualifiantes		2
	<b>TOTAL</b>		<b>35</b>

\*TRE : Technique de Recherche d'Emploi  
\*\*EMT : Evaluation en milieu de travail

# L'Alsace

## Social

Dans le domaine de l'accompagnement social, c'est le Haut-Rhin qui a une longueur d'avance avec la création d'un service d'interprètes financé par le Conseil Général. Les loisirs s'organisent surtout à travers les associations d'anciens élèves des établissements et des associations sportives. Un effort serait à faire pour rendre les lieux culturels plus accessibles aux personnes sourdes et malentendantes.

### SOCIAL

#### ► Le Maillon Blanc

Ouvert depuis un an, ce service installé à l'hôpital Civil de Strasbourg est spécialisé dans l'accueil et la prise en charge des personnes sourdes et malentendantes ayant des problèmes de santé. L'équipe est formée à la LSF mais est également à même d'aider les personnes sourdes non gestuelles. Les patients sourds peuvent s'adresser au secrétariat pour des prises de rendez-vous, consulter un médecin généraliste ou une psychologue connaissant la LSF, ou se faire accompagner par une interprète pour toute consultation spécialisée sur l'un des sites du CHU (Hôpital Civil, Haute-pierre, Robertsau, Elsau, Neuhof, Lyautey).

Le service travaille à plein. Il souhaite embaucher un professionnel sourd (aide-soignant) pour l'accompagnement des malades sourds.

*Le Maillon Blanc, Hôpital Civil, Médecine interne A, 1er étage Clinique Médicale A, 1 place de l'Hôpital*

67091 Strasbourg Cedex

Tél. 03 88 11 50 72. Fax. 03 88 11 50 74  
SMS. 06 23 20 39 75

Secrétariat du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h à 16h.

Email : [maillon.blanc@chru-strasbourg.fr](mailto:maillon.blanc@chru-strasbourg.fr)

#### ► Site à la vie autonome

#### Bas-Rhin

Ouvert en octobre 2002, administrativement rattaché au CREAL, il est installé dans les locaux du CEP d'Eckbolsheim, centre d'exposition permanente de matériels et aides techniques pour handicapés. La chargée de mission nous précise que très peu de demandes ont été présentées par

des personnes sourdes, malgré une large information auprès des associations, des audioprothésistes, etc. Les ergothérapeutes du CEP seraient prêts à affiner leur compétence sur les aides à l'autonomie des personnes sourdes, pour autant qu'un certain nombre de demandes les y encourage.

Le site du Bas-Rhin dispose d'atouts certains : l'appui d'un centre d'information sur les aides techniques reconnu, un pool de partenaires financeurs organisé. Son évolution est à suivre, car il est impliqué au premier chef dans l'action expérimentale de maintien à domicile de personnes lourdement handicapées. Suite à la grève de la faim du strasbourgeois Marcel Nuss, le Secrétariat d'état aux personnes handicapées a lancé un programme expérimental de financement qui comprend l'ensemble des aides nécessaires, humaines et techniques. Quatre personnes du département bénéficient actuellement de ce programme.

*2 rue Evariste Galois  
67201 Eckbolsheim.*

Tél. 03 88 78 04 23. *Nathalie Mc Carthy*  
Email : [site-vie.autonome@wanadoo.fr](mailto:site-vie.autonome@wanadoo.fr)

#### Haut-Rhin

Le site est en cours de constitution. Il sera localisé à Colmar et rattaché au CREAL de Strasbourg.

#### ► Centre d'Information sur la Surdit 

Une r union avait eu lieu en juillet 2001 avec l'ensemble des associations des deux d partements pour envisager la cr ation d'un CIS. Il n'est pas apparu qu'il y ait une motivation suffisante des acteurs pour trouver un terrain d'entente sur sa localisation. Strasbourg  tait rejet  par les Haut-Rhinois et r ciproquement. Devant ce constat, le Conseil R gional a, semble-t-il, jet  l' ponge et n'a pas r ouvert le dossier.

### CULTURE

#### ► Mus e

La Direction des mus es de Strasbourg organise un programme de visites accessibles aux personnes sourdes pratiquant la langue des signes. Au minimum une fois par trimestre, une visite guid e ouverte   tous,   laquelle participe un interpr te en LSF, permet de d couvrir une exposition temporaire ou une collection permanente. A No l, une s ance de Contes et traditions a connu un vif succ s.

*Pour tous renseignements : Direction des Mus es de Strasbourg, Service Educatif, 2 place du Ch teau  
67000 Strasbourg.*

T l. 03 88 52 50 00 – Fax. 03 88 52 50 41

Site : [www.musees-strasbourg.org](http://www.musees-strasbourg.org)

#### ► Cin ma-Th  tre

A Strasbourg, plusieurs cin mas programment r guli rement des films en VOST, notamment le Star St Exup ry ou l'UGC Cin  Cit  Strasbourg Etoile.

La vocation internationale de Strasbourg lui vaut d'accueillir assez r guli rement des pi ces de th  tre en langue originale avec surtitrage.

#### ► Boucles magn tiques

Nous n'en avons rep r es que dans des lieux de culte : cath drale de Strasbourg, temple St Mathieu.

### VIE ASSOCIATIVE

#### Parents

A Strasbourg, l'APIEDA, association cr e pour promouvoir l'int gration scolaire, s'efforce, en l'absence d'autre structure d'information, d'accueillir les jeunes parents et de les aider.

Dans le Haut-Rhin, l'Association de parents d'enfants d ficients auditifs

(APEDA), composée principalement de parents dont les enfants sont ou ont été au Phare, est un partenaire actif et vigilant de l'équipe de l'établissement et s'efforce de mobiliser les parents. Elle publie une lettre trimestrielle : *La Gazette de l'APEDA*, qui apporte des informations locales et nationales.

**APEDA – Président : M. Guy Emter**

Tél. 03 89 74 05 13

APIEDA - Tél. 03 88 36 15 24

## Adultes

Les trois établissements spécialisés sont des pôles d'attraction pour les Amicales d'anciens élèves qui regroupent au total 250 à 300 adhérents (les appartenances s'estompent car souvent des couples se forment entre Ancien de l'un et Ancienne de l'autre). Ils trouvent là des locaux, une logistique... et des souvenirs d'enfance (en tout cas pour ceux qui n'ont pas gardé un trop fâcheux souvenir de leurs jeunes années).

Les directeurs, eux, ne voient que des avantages à les accueillir et à favoriser les échanges avec les enfants et avec les parents, sans oublier les professionnels. Pour D. Kuchel, « *tout professionnel devrait avoir l'expérience des adultes pour comprendre tout ce qui n'a pas été fait* ».

## Naissance de l'USM 67

Date de naissance : janvier 2003. Nom : Union des sourds et malentendants du Bas-Rhin. Une convention avait été signée en octobre dernier entre les présidentes de deux des principales associations : l'EALSF (Enseignement Académique de la Langue des Signes Française) et l'ASSA (Association socio-culturelle des sourds d'Alsace) pour étudier la possibilité de fusionner et accroître ainsi leur représentativité et faciliter la recherche de financements. C'est chose faite. Un programme de travail fourni attend l'équipe de bénévoles sourds et entendants dont la détermination semble de bonne augure :

- maintien et développement du pôle LSF avec cours de LSF
- création d'un service d'accompagnement avec deux interfaces de communication pour répondre aux besoins des personnes sourdes, autres que les domaines médical et professionnel, déjà couverts
- développement du pôle culturel.

**USM 67 - 19 bd de Nancy  
67000 Strasbourg**

Tél.Fax : 03 88 21 80 24

**Président : Nora Barcham**

**Vice-président : Raphael Bouton**

## Aumônerie Catholique des Sourds

Spécificité liée au statut de l'Alsace, Mme Anny Muller, nommée coopératrice pastorale auprès des sourds et malentendants d'Alsace par une lettre de mission de l'Evêché, est salariée par le ministère de l'Intérieur.

En l'absence de pôle social, elle se trouve souvent investie, au-delà de sa mission évangélique, par des interventions de type social. La naissance de l'USM 67 devrait redonner à chacun son rôle.

L'aumônerie joue aussi un rôle essentiel dans la diffusion d'informations générales sur la vie des associations par le biais du bulletin *Le messager du sourd*, qui vient de fêter ses 75 ans.

**4 rue de la Ganzau 67100 Strasbourg**

Tél et Minitel 03 88 39 68 66 – mardi et vendredi de 9h à 12h.

Email : [acsa@netcourrier.com](mailto:acsa@netcourrier.com)

## Maison de Retraite

Au début du précédent siècle, avait été édifié à Marienthal, près d'Haguenau, par la Société des Amis du Sourd-Muet un home d'accueil pour filles sourdes et muettes, sans famille. Elles y vivaient du fruit de leur travail (couture, élevage etc.) encadrées par des Sœurs de la Croix. Le temps passant les pensionnaires furent de moins en moins nombreuses et la Maison St François devint maison de retraite. Agrandie et modernisée, elle accueille maintenant des personnes âgées, tout en maintenant une priorité pour les personnes sourdes. Jusqu'à présent, aucun candidat sourd ne s'y est inscrit.

## Devenus Sourds

A Mulhouse, l'association des devenus sourds et malentendants a réussi à sensibiliser les instances locales, ainsi que l'équipe du Phare sur les besoins particuliers de ses adhérents, notamment en rééducation à la lecture labiale.

**ADSM 63a rue d'Illzach 68100 Mulhouse**

**Présidente : Christiane Ahr**

## Interprètes LSF

### Bas-Rhin

Danièle Baly est interprète diplômée (SERAC). Elle travaille à mi-temps au Maillon Blanc et le reste du temps en libéral. Elle est sollicitée par les particuliers, les musées, la police et la justice.

**10 rue Saint-Quentin**

**67000 Strasbourg**

Tél. 06 70 31 93 50 – Fax. 06 70 70 02 03

Les interprètes de l'Urapeda peuvent aussi être sollicités.

### Haut Rhin

L'Association socio-culturelle des Sourds du Haut-Rhin, avec l'aide du Phare qui met à disposition ses trois interprètes, vient d'ouvrir pour ses adhérents un service d'interprète.

Ce service financé par le Conseil Général du Haut-Rhin est destiné à faciliter la vie et les démarches des personnes sourdes par le biais de «chèques interprètes». Le Département met à la disposition des 130 adhérents de l'association un maximum de 3 chèques par an (coût annuel de l'opération : 15 250 euros). Les interprètes assurent aussi des permanences à la CPAM et à la CAF (permanences qui pour l'instant sont insuffisamment sollicitées).

**Renseignement : ASCS du Haut Rhin**

**14 rue Saint-Joseph 68700 Cernay**

Fax. 03 89 44 88 83

**Président : Jean-François Goetschy**

## Autres associations :

**Foyer des Sourds Suzanne Schott**

22 rue Kuhn 67000 Strasbourg

Tél. 03 88 22 1279

Club du 3ème Age auto-géré.

**Des Mains pour le Dire**

14 rue de la Herse

68000 Colmar

Fax. 03 89 24 13 81

Cours de LSF

**Les adresses des autres associations sont disponibles sur le site de l'Avisuf :**

[www.visuf.org](http://www.visuf.org)

## La lecture... suite

Les articles qui constituent ce dossier complètent ou illustrent les thèmes abordés dans le dossier Lecture du n° 2 de *Connaissances Surdités*.

L'enfant sourd entrera d'autant plus aisément dans la lecture qu'il disposera d'une langue structurée et riche. L'ambition du LPC est de rendre accessible à l'enfant la totalité du message oral, et donc de lui permettre d'aborder la lecture avec le même bagage linguistique que l'enfant entendant.

L'ambition du FCSC que décrivent B. Charlier et C. Hage, est de faciliter l'installation du LPC, pour les parents comme pour l'enfant. Il offre de la souplesse, de la convivialité quand les parents peinent à coder de manière continue. Il donne à l'enfant la possibilité de s'exprimer. Christiane Fournier nuance le débat sur langue signée - langue des signes, abordé dans l'article de F. Trimoreau-Madec. La langue signée peut être « recevable » ou « catastrophique » suivant la personne qui l'utilise. Quant à la lecture du chinois, souvent citée par les partisans de la méthode idéovisuelle (accès au sens sans passer par la phonologie), il était tentant d'aller y voir de plus près...

## Le Français Complet Signé Codé

PAR BRIGITTE CHARLIER ET CATHERINE HAGE

**C**réé à l'initiative de parents soucieux de jouer pleinement leur rôle de parents d'enfants sourds, le centre Comprendre et Parler de Bruxelles a toujours voulu donner une place prépondérante à la famille comme partenaire privilégié du développement affectif et linguistique, comme espace d'épanouissement et de développement de compétences.

### Les limites de l'oralisme

En 1980, l'équipe du centre avait constaté les limites et les avantages consécutifs à 20 ans de pratique oraliste jointe à une pratique intensive de la méthode verbo-tonale. De nombreux jeunes sourds, au terme de leur scolarité, présentaient des difficultés inadmissibles compte tenu de l'ampleur des efforts réalisés par tous les partenaires impliqués : enfants, parents, professionnels. Les avantages de la méthode verbo-tonale (qualité de parole et de voix) paraissaient dérisoires voire futiles à côté des carences présentées par les jeunes sourds (isolement, troubles du comportement, illettrisme, difficultés de mémorisation et de conceptualisation...)

### Le LPC

Le LPC, qui commençait à cette époque sa percée en France semblait pouvoir offrir une réponse valable à un certain nombre de problèmes et questions rencontrés : langue des parents entendants rendue visuellement accessible, importance donnée aux échanges naturels, développement des habiletés en lecture, connaissance approfondie du Français... Le LPC fut donc adopté

comme outil d'acquisition de la langue parlée, langue majoritaire de la famille de l'enfant sourd ; il fut, à ce titre, fortement préconisé auprès des parents. Cependant la question de l'accès précoce à un système d'expression efficace et plaisant pour l'enfant ne s'en trouvait pas pour autant résolue.

Le LPC ne permet pas, en effet, de garantir un accès précoce à l'expression de la langue parlée (par exemple entre 1 et 3 ans), rien ni personne ne pouvant, à priori, déterminer sans risque de se tromper, que l'enfant, même équipé d'un implant cochléaire, sera intelligible...un jour. Le LPC n'apporte donc pas forcément à l'enfant sourd un moyen d'expression adéquat, précoce et immédiat, avec pour conséquence possible un décalage ou un retard d'expression dans le cas où l'enfant n'est pas ou peu intelligible (Nash, 1973 ; Mohay, 1983, Ryalls, Auger & Hage, 1994). C'est la raison pour laquelle l'équipe du centre s'est tournée aussi vers le vocabulaire signé puisé dans la langue des signes.

### Le Signe

Contrairement à l'opinion généralement répandue (Bates et al, 1983 ; Schwam, 1980), plusieurs études relèvent que, à part de rares cas d'isomorphisme visuel entre le signe et l'objet qu'il représente, le signe n'offre à l'enfant aucune voie d'accès direct ou indirect à la prise de sens (Meier, 1981, 1987). L'idée que le signe est facile à comprendre parce qu'il serait iconique (sens « transparent ») est naïve et non vérifiée. Bien au contraire,

l'analyse étymologique des langues des signes montre, universellement, une tendance à évoluer au fil des générations vers une opacité (sens caché) de plus en plus importante de la signification au profit de la formalisation (paramètres de formation des signes).

Par contre, étant très tôt **imitable ou reproductible** par l'enfant, dès l'âge de 8-9 mois, le signe intéresse l'enfant (ex: « au revoir ») qui l'isole et le capte aisément dans une forme globale. Une explication possible de cet état de fait consisterait à dire que le vocabulaire signé (contrairement à la forme parlée) est plus facile à isoler ou à percevoir, notamment en tant que forme motrice imitable et utilisable par l'enfant.

Cette caractéristique fait de chaque item signé un élément de la plus haute importance. En effet, une fois qu'il a, d'un point de vue cognitif, établi le lien entre le signifiant (le signe) et le signifié (l'objet ou l'action qu'il représente), l'enfant peut exprimer manuellement/visuellement les concepts et s'insérer ainsi dans la conversation en tant qu'acteur de communication. Cette étape est fondamentale car l'enfant qui s'exprime (dans ce cas-ci au moyen de signes) permet aux parents de s'ajuster et d'offrir un message linguistique optimal tant en contenu qu'en degré de difficulté dans la zone de développement proximal propre à l'enfant (cf. Vigotsky).

Bien sûr cela ne suffit pas, notamment lorsque des objectifs ambitieux sont poursuivis tels que l'acquisition de la lecture et de la forme écrite d'une langue parlée ou le développement de l'autonomie de communication dans une société majoritairement entendante.

Face à ces constatations de base, quelques postulats ont servi de catalyseur de changement pour l'équipe de Comprendre et Parler. Une démarche tout à fait particulière a en effet été adoptée à Bruxelles, sur base des 5 convictions suivantes :

1. L'enfant sourd a le **même potentiel lin-**

**guistique** que n'importe quel autre enfant. Dans cette perspective, il est de la responsabilité de chacun de tout mettre tout en oeuvre pour prévenir les déficits ou retards linguistiques consécutifs à la surdité.

2. L'enfant sourd doit impérativement être exposé à une **langue complètement accessible** c'est à dire **présentée visuellement et sous une forme complète**.

3. Une langue n'est pas seulement un système de communication; c'est aussi un système linguistique **complexe et formalisé** entre humains qui obéit à un certain nombre de règles strictes qui doivent être respectées.

4. Une première langue s'acquiert dans le cadre d'**interactions**; il est donc indispensable de maintenir le cadre naturel des interactions avec le jeune enfant.

5. La première langue doit toujours être la **langue de la famille**. Ce postulat est d'application, que les membres de la famille soient sourds ou entendants. Dans le cas de parents sourds pratiquant la LS, il leur est conseillé de l'utiliser avec l'enfant. Le LPC est introduit par l'équipe de professionnels. L'expérience montre que les enfants parviennent ainsi à un bilinguisme satisfaisant.

Depuis 20 ans, dans le respect de ces 5 postulats, l'équipe du centre Comprendre et Parler utilise et préconise auprès des parents entendants un système appelé FCSC (Français Complet Signé et Codé) que l'on pourrait qualifier de « *système visuel dynamique d'aide à l'acquisition d'une première langue parlée* ».

Le FCSC consiste à **utiliser le LPC dans toutes les interactions avec l'enfant**, tout en le **ponctuant de signes** empruntés au lexique de la langue des signes selon un **processus adaptatif simple et rigoureux** (voir encadré).

### **FCSC et Français Signé**

Le FCSC n'a rien de comparable avec le Français Signé (souple ou strict) qui consiste, pour le locuteur, à prononcer

des phrases en Français tout en s'accompagnant manuellement de signes et/ou de dactylogogie. On cerne maintenant bien les limites et inconvénients du Français Signé qui n'offre en aucun cas à l'enfant une présentation visuelle complète du français. L'enfant dispose, sous forme visuelle, d'un pidgin qui ne respecte pas les règles grammaticales de la langue de référence (ex: « nous dormons » est perçu visuellement sous forme de deux concepts: nous et dormir). L'enfant ne dispose donc d'aucune information concernant la forme phonologique (le mot « dormir » est constitué des syllabes DOR et MIR) ou la morphosyntaxe du français (la syllabe MON indique que c'est moi et les autres qui sont impliqués dans l'action de DOR/MIR). Tout au plus peut on dire qu'en Français Signé l'ordre du français est potentiellement respecté, pour autant que le locuteur utilise le français signé dans sa forme stricte, ce qui se révèle épuisant... et rarement respecté.

### **FCSC et LPC**

Dans le FCSC, tout au contraire, l'objectif est de **passer le plus rapidement possible au LPC seul**, garant d'un accès visuel à tous les composants du français, d'ordre phonologique et morphosyntaxique. On donne à l'enfant, dès la première phrase qui lui est adressée, tous les indices nécessaires à la construction de sa première langue, tout en se permettant une étape intermédiaire qui sera fonction de l'intelligibilité de sa parole. L'apprentissage du FCSC doit donc impérativement débiter par l'acquisition des clés du LPC. Une fois cette étape franchie, le locuteur, parent ou professionnel, insèrera des signes dans ses phrases codées (voir encadré).

De nombreuses familles se sont déclarées satisfaites de cette forme d'inclusion progressive des signes dans leurs messages, particulièrement compatible avec le stress et les premiers découragements qui entourent la période de découverte du handicap et le début de la prise en charge (ré)éducative.

Lorsque le FCSC est utilisé intensive-

ment, il permet à l'enfant de passer d'une attention visuelle large stimulée par l'emploi de signes à une attention restreinte aux lèvres qui prononcent. L'utilisation du LPC pour les mots fréquemment répétés tels que les articles ou les prénoms des enfants permettent à ceux-ci de s'imprégner progressivement des clés. Au départ, ils peuvent être plus attentifs aux mains qu'à la bouche et montrer une assimilation des clés du LPC à des signes sans rapport avec l'image labiale. A ce stade néanmoins, l'attention de l'enfant qui se porte sur le parent qui communique constitue un encouragement positif non négligeable pour l'adulte. Peu à peu, l'enfant découvre les correspondances main-bouche attachées au LPC et apprend à observer les lèvres. Il peut constater, parfois très précocement l'équivalence sémantique entre mot codé et mot signé, l'image labiale restant identique. Il manifeste alors explicitement la connaissance de cette double correspondance, par exemple en confirmant par un signe la compréhension d'un mot codé ou inversement.

Tout en maintenant toujours une image visuelle complète de la langue, le FCSC permet de doser le degré de difficulté selon les aptitudes personnelles de l'enfant liées à l'âge, l'importance de la perte auditive, la compétence linguistique ou expressive, etc.

Le FCSC a maintenant largement fait ses preuves. Dès que l'enfant a atteint une

intelligibilité suffisante pour s'insérer dans des conversations avec son entourage parlant le français, le FCSC fait place au seul LPC et à ses nombreux avantages maintenant bien étayés par des recherches scientifiques. On constate,

Les études de plus en plus nombreuses et publiées dans un cadre scientifique montrent que les enfants exposés au FCSC développent des compétences élevées en compréhension (Périer, Charlier, Hage & Alegria, 1990), en lecture

(Leybaert et Lechat, 1998), en morphosyntaxe (Hage, 1995) et que les représentations des mots dans la tête des enfants sont complètes et isomorphes à celles des enfants entendants du même âge (Charlier et Leybaert, 2000). On constate aussi un impact non négligeable du système sur le développement des compétences cognitives telles que la mémorisation. Ainsi, des enfants exposés au FCSC développent-ils spontanément des mécanismes efficaces de mémorisation qui impliquent des représentations phonologiques de la langue française (Charlier, 1994). Ainsi se voit donc contournée voire résolue la problématique question de la mémoire verbale des enfants sourds, souvent décrite comme drastiquement déficitaire.

Avantages du LPC	Inconvénients des signes
Permet une perception complète de la parole avec effets positifs sur l'acquisition du français (vocabulaire, grammaire, lecture et écriture) ; il est rapide et facile à apprendre	N'apportent pas d'information à propos du français (manière de prononcer, grammaire, petits mots, conjugaison...) ; l'apprentissage des signes est long... et jamais terminé
Permet d'apprendre à lire et à écrire selon les mêmes procédures que l'enfant entendant	Risque de se trouver sans cesse « en panne de signes » ; certains mots n'ont pas de signes
Permet de tout dire sans jamais être limité (ex : prénoms, expressions, mots rares...)	Pas de liens avec la lecture et l'écriture si ce n'est selon une procédure globale, relativement peu efficace à long terme
Inconvénients du LPC	Avantages des signes
Ne permet pas de garantir que l'enfant va avoir la possibilité de s'exprimer, même s'il comprend bien ; n'aide pas à bien prononcer	Les signes sont faciles à imiter ou à reproduire ; ils sont donc utilisables rapidement par l'enfant lorsqu'il veut communiquer efficacement. Ils intéressent l'enfant dès le départ
Le risque existe que l'enfant ne soit pas intelligible, ne puisse pas se faire comprendre et se démotive à communiquer. Les parents risquent de ne pas pouvoir se représenter exactement ce que l'enfant comprend puisqu'il peut y avoir communication à sens unique	L'enfant peut s'exprimer, les parents le comprennent et peuvent ajuster leurs commentaires en fonction de ce que l'enfant exprime

## Oser passer au LPC

En conclusion, le FCSC

sans exception aucune, que dès que l'enfant peut exprimer un mot de manière intelligible, il abandonne spontanément la forme signée de ce mot en expression. L'objectif d'aboutir à une expression sans limite de l'enfant est donc atteint, d'abord en lui garantissant une expression signée, ensuite en lui permettant de développer une parole la plus intelligible possible, mais à son rythme et selon ses compétences

est un outil puissant, qui a démontré ses effets sur le plan clinique et qui, fait important à nos yeux, répond aux besoins tant des enfants que des familles des enfants sourds. Ce n'est pas un outil de remédiation, c'est un outil catalyseur d'un développement naturel des compétences linguistiques des enfants sourds, dans le plaisir et la spontanéité. Un des écueils le plus courant du FCSC réside dans le fait que le locuteur ne « passe » pas au LPC. Et pour adopter le FCSC, il

## Témoignages de parents et de professionnels

### La maman de Tim :

« Notre fils Tim avait un an quand nous avons eu la confirmation de sa surdité, à cette époque, sévère. Nous avons choisi le mode de communication orale en langue française qui nous a semblé le plus approprié à son tempérament sociable et à des possibilités futures de choix professionnels plus étendus. Nous avons donc appris le LPC.

Sa compréhension s'est développée dans les mois qui ont suivi, contrairement à sa production. Il voulait parler mais il n'y parvenait pas. Tim est devenu sourd profond. De plus, avec un mot au sens trop abstrait, un codage uniquement en LPC ne lui permettait pas assez rapidement d'en comprendre le sens et de l'employer. Nous sentions sa frustration. Nous avons donc utilisé le FCSC.

Ce fut un véritable tremplin pour Tim. Il s'appropriait rapidement les signes et leurs sens. Nous avons remarqué avec

quel plaisir il s'est mis à pouvoir communiquer avec nous. De plus les signes l'aidaient à prononcer les mots. Je me souviens du premier : le « *ballon* ». Combien d'heures à jouer au ballon et à dire ce mot en codant sans jamais l'entendre de sa bouche ! Dès que nous lui avons signé, Tim l'a utilisé. Sa joie de nous inviter lui-même à jouer au ballon l'a amené à oraliser ce mot. La liste s'est allongée au fil du temps. Le FCSC lui a donc permis d'élargir ses connaissances et de pouvoir les exprimer quasi immédiatement.

Mais avoir recours au FCSC nécessite une attention particulière. En effet, dès que nous sommes certains de la compréhension totale du signe, autrement dit dès qu'il l'utilise même hors de son contexte (jardin public) et nous explique dans un supermarché sa hâte que les courses soient finies pour aller jouer au ballon, alors, nous ne signons plus le mot ballon, mais nous le codons pour favoriser sa

lecture labiale et véhiculer une parole complète en langue française ».

### Le papa de Tim :

« Le FCSC est un outil d'apprentissage qui demande une gymnastique mentale complexe. Le LPC est facile à apprendre mais sa pratique fluide est longue à acquérir. Le va et vient entre le signe et le code rendait mes conversations avec Tim fastidieuses au point qu'il s'en désintéressait très vite, me plantant là, la main près du visage, l'index levé. Sa mère, son orthophoniste et sa codeuse pratiquant le FCSC, j'ai opté pour le LPC. J'ai pu ainsi rendre mon codage plus fluide et Tim ne fuit plus mes conversations ».

*Propos recueillis par Françoise Trimoreau-Madec*

Il y a deux ans, après une formation avec Catherine Hage, notre équipe décidait d'inscrire le FCSC dans son projet institutionnel. Récemment, en vue de ce témoignage, toute l'équipe a tiré un premier bilan de l'utilisation du FCSC.

**Appréciation positive, sans réserves aucunes, quant à la pertinence de l'outil** qui est venu à point nommé servir un projet linguistique, dont on pourrait ainsi hiérarchiser les différentes composantes :

- au cœur du projet, l'acquisition de la langue française orale et écrite

- pour rendre accessible à l'enfant sourd la modalité orale de cette langue : le LPC

- pour favoriser la communication interpersonnelle pendant les premières années : l'utilisation de signes, que l'enfant peut s'approprier immédiatement.

Nous utilisons donc le FCSC dans un projet unilingue, dans lequel tous les moyens de visualisation ont leur place, le FCSC permettant justement de mieux savoir quand utiliser l'un (le LPC) et quand utiliser l'autre (le signe) en fonction des besoins et des capacités de l'enfant.

**Appréciation plus mitigée quant à la mise en œuvre.**

Convaincus que le développement linguistique se fait avant tout en situation naturelle de communication, au gré de multiples interactions avec l'entourage, nous travaillons - autant que possible - dans une grande proximité avec les parents des jeunes enfants que nous suivons et nous essayons d'utiliser des outils de communication communs. Dès lors que la surdité est importante, nous proposons donc aux parents le FCSC et nous assurons des formations individuelles et collectives.

Nous avons constaté que certains parents ont plus de facilité que d'autres à s'approprier l'outil. Pour certains, habitués à parler vite à leur enfant, l'effort de réflexion nécessaire - surtout au début - est rebutant. D'autres n'investissent pas le FCSC car ils craignent que les signes détournent leur enfant de la communication orale.

Du côté des enfants, nous avons observé trois cas de figure :

- des enfants qui sont passés très vite du FCSC au LPC, mais certains continuent à utiliser quelques signes de temps en temps

- des enfants qui ont eu un bénéfice évident du FCSC

- des enfants qui en auraient sûrement bénéficié mais pour qui la mise en œuvre à la maison n'a pas été possible.

Lorsque nous utilisons principalement le LPC et un peu de français signé (c'est-à-dire avant de pratiquer le FCSC), nous constatons que la dissymétrie entre la réception et l'expression était un problème réel, même si certaines personnes trouvent spontanément avec le LPC une communication de qualité, même avec de très jeunes enfants.

Nous concevons aujourd'hui le FCSC comme un moyen passionnant d'aider un enfant sourd à entrer à son rythme dans la communication orale.

Quant à la communication signée, cette familiarisation précoce nous paraît extrêmement intéressante, et de nature à favoriser d'éventuelles passerelles vers un projet différent à un moment ou un autre de la vie de l'enfant.

*Françoise TRIMOREAU-MADEC*

*Chef de Service au SSEFIS les Rochettes*

*23 Chemin du Moulin des Rochettes*

*44300 NANTES*

*Email : [ssefis.arplies@mageos.com](mailto:ssefis.arplies@mageos.com)*

## Sur l'écriture du chinois

convient donc de ne pas oublier de s'attarder encore à une démarche : celle d'oser passer au LPC.

Nombreux sont encore les utilisateurs du FCSC qui craignant de laisser l'enfant sans compréhension, voulant à tout prix offrir à l'enfant l'accès au sens du message, lui refusent l'étape de le laisser découvrir les clés du LPC. Ces personnes « s'attardent longuement à l'étape du signe ». Un minimum d'introspection est alors nécessaire pour pouvoir observer délibérément que l'utilisation excessive des signes est, dans ce cas, le reflet d'un manque de confiance que l'on ressent dans les capacités de l'enfant sourd. ♦

*Centre Comprendre et Parler  
1200-Bruxelles, Université Libre de  
Bruxelles, 1050-Bruxelles*

*Leybaert, J. & Charlier, B.L. (1996) : Visual speech in the head: The effects of Cued Speech on rhyming, remembering and spelling, J. of Deaf Studies and Deaf Education, 1, 234-248.*

*Charlier B.L. (1994) : Le développement des représentations phonologiques chez l'enfant sourd : étude comparative du Langage Parlé Complété avec d'autres outils de communication, Thèse de doctorat. Université Libre de Bruxelles.*

*Hage, C. (1994) : Développement de certains aspects de la morphosyntaxe chez l'enfant à surdité profonde : rôle du Langage Parlé Complété. Thèse de doctorat. Université Libre de Bruxelles.*

*Charlier, B.L. (1992) : « Complete Signed and Cued French »: An original signed language-Cued Speech combination. American Annals of the Deaf, 137, 331-337.*

Suite de la bibliographie sur le site [www.acfos.org](http://www.acfos.org)

**Les équipes des établissements qui se sont formées au FCSC peuvent nous envoyer leurs témoignages sur :**

[www.acfos.org](http://www.acfos.org)

« A l'Europe et ses écritures alphabétiques, la conscience phonologique. A la Chine, la mémorisation visuelle des caractères ». Pas si simple....

### JEAN-PIERRE JAFFRÉ

L'écriture du chinois a longtemps fait l'objet d'un certain nombre d'idées reçues dont elle ne s'est pas libérée totalement aujourd'hui encore. Comme il est sans doute parfois difficile d'admettre que les hiéroglyphes de l'égyptien sont d'abord des consonnes, découverte qui fit la renommée de Champollion, il semble tout aussi difficile d'admettre que l'écriture du chinois ne représente pas toutes les langues parlées en Chine. Elle est associée à la langue commune parlée dans le nord du pays, spécialement à Beijing et dans les environs. Dans le sud, cette langue est apprise à l'école. L'écriture du chinois n'est donc pas une idéographie, comme on l'entend trop souvent et, dans la mesure où ses unités de base ne sont pas des mots écrits, elle n'est pas non plus une logographie.

De fait, même si elle comporte bien des spécificités, cette écriture présente aussi des similitudes avec les écritures monde, celles que nous utilisons aujourd'hui comme celles qui sont tombées en désuétude, en Mésopotamie ou en Égypte. Ainsi, pour fonctionner, une écriture doit d'abord disposer d'un inventaire de base qui correspond à des unités phonologiques. Les alphabets des écritures d'Europe ont pour fonction majeure de noter des phonèmes mais d'autres écritures, qui préfèrent noter des syllabes, se dotent de syllabogrammes. C'est le cas des *kana* du japonais comme de l'immense majorité des caractères chinois-ou *hanzi*-, avec cependant des particularités sur lesquelles nous allons revenir. Car si

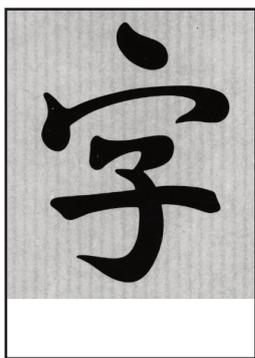
toutes les écritures sont des phonographies, les procédés qu'elles utilisent peuvent être plus ou moins complexes.

Une première mesure de la complexité d'une écriture consiste à comparer le nombre d'unités graphiques de base (les graphèmes) et le nombre d'unités phoniques de base (phonèmes ou syllabes). Plus ces nombres sont proches et plus le principe phonographique de l'écriture est régulier. C'est le cas de l'écriture alphabétique de l'espagnol ou de l'écriture syllabique du japonais-même si les *kana* ne représentent qu'une partie de l'écriture. L'écriture du français est en revanche plus complexe - sur ce plan et à bien d'autres égards -, puisqu'une trentaine de phonèmes correspond à près de 130 graphèmes.

Mais les écritures ne sont pas seulement des phonographies. D'autres facteurs constitutifs interviennent et notamment celui qui consiste à façonner des signes graphiques qui aient un sens. Car finalement une écriture existe pour donner une forme visible aux signes d'une langue. Dans notre culture alphabétique, les blancs graphiques qui séparent les mots en sont une première manifestation tangible. Il en existe d'autres, la distinction des homophones par exemple, quand l'écrit distingue ce que l'oral met sur le même plan. Toutes les écritures prennent en compte cette sémiographie-ou écriture des signes-, mais elles ne s'y prennent pas nécessairement de la même façon. Les blancs graphiques sont notamment absents en japonais,

remplacés par l'alternance de deux écritures majeures, les caractères syllabiques dont nous avons parlé plus haut, qui sont en général spécialisés dans l'information grammaticale, et des caractères inspirés de ceux du chinois (les *kanji*) qui eux notent plutôt le lexique.

Ce cadre général posé, venons-en à l'écriture du chinois. Ses unités de base sont des caractères, c'est-à-dire des ensembles de traits rassemblés à l'intérieur d'un carré virtuel. D'une façon très générale - à plus de 80% - un caractère regroupe deux éléments



Ce caractère, prononcé /zi/, signifie "caractère écrit". Il est composé du caractère "toit" (au-dessus) et du caractère "enfant" (au-dessous), ce dernier, également prononcé /zi/, jouant le rôle de phonétique.

que l'on nomme respectivement *clé sémantique*, ou *radical*, et *phonétique*.

Les clés sémantiques, au nombre de 200 environ, permettaient à l'origine d'organiser les inventaires de caractères en champs lexicographiques (homme, bois, eau, etc.). Aujourd'hui, on peut dire qu'elles contribuent au sens général du caractère, en s'ajoutant à l'information apportée par les phonétiques. Celles-ci correspondent à des syllabes mais, et c'est une différence notable avec le japonais, des syllabes qui ont un sens. Du fait de cette struc-

ture monosyllabique, les caractères du chinois sont souvent homophones et les clés jouent en quelque sorte le rôle des lettres distinctives dans les écritures alphabétiques (pois, poids, poix). Il faut d'ailleurs préciser qu'en chinois, les analogies phonologiques sont telles que l'oral dispose, lui aussi, de différenciateurs sémantiques originaux-les tons.

Chaque caractère chinois se comporte donc comme une unité bidimensionnelle qui associe une syllabe et un élément sémantique que les linguistes appellent *morphème*. Du strict point de vue des principes de l'écriture celle du chinois associe par conséquent des éléments phonographiques et des éléments sémiographiques. C'est cette mixité qui la rapproche des autres écritures du monde. L'originalité d'une écriture se situe en fait dans le type d'unités sélectionnées et dans la façon dont elle les associe. Dans le cas du chinois, il s'agit de syllabes et de morphèmes représentés par la conjonction de deux éléments graphiques (clé et phonétique). Certains caractères échappent certes à cette mécanique générale mais, trop peu nombreux - 10% environ de l'ensemble -, ils ne sont pas représentatifs du fonctionnement global.

Dans l'écriture du chinois, l'association entre clés et phonétiques est évidemment fondamentale. C'est elle qui donne un aspect systématique au repérage des concepts linguistiques. Les informations contenues dans les clés et les phonétiques, respectivement, n'en demeurent pas moins approximatives. Les indices de fiabilité divergent d'ailleurs selon les spécialistes. Pour certains spécialistes, ce sont les phonétiques qui sont les plus fiables (Coulmas, 2003 : 57) ; pour d'autres, ce sont les clés (Chen, 1999 : 138). En fait, comme dans toute écriture, les principes phonographique et sémiographique s'épaulent et contribuent chacun à leur façon à l'information graphique. On peut d'ailleurs raisonner de même avec une écriture

alphabétique comme celle du français où le choix entre les phonogrammes du phonème /s/ ("s", "ss", "c", "ç", voire "t") implique une sélection par le lexique, ou par la grammaire.

En dépit de sa réputation, l'écriture du chinois n'est donc pas forcément plus complexe que celle du français. Certes, si l'on se fie aux inventaires de base (lettres ou caractères), les 26 lettres de notre alphabet semblent plus aisément maîtrisables que les milliers de caractères du chinois. Mais outre que cet aspect quantitatif doit être relativisé (voir plus bas), nous avons bien précisé qu'une écriture n'était pas seulement une phonographie. Or du point de vue de la gestion sémiographique, l'avantage pourrait bien aller au chinois. L'une des difficultés majeures du français relève en effet - comme chacun en a fait l'expérience un jour ou l'autre - de sa grammaire écrite. Les accords en genre et en nombre, et la distinction des homophones verbaux en /E/ sont à l'origine de nombreuses erreurs, chez les enfants mais parfois aussi chez les adultes les plus cultivés. Cette orthographe à géométrie variable implique que celui qui écrit - c'est différent pour celui qui lit - procède à des calculs constants pour noter une information graphique que l'oral n'utilise pas.

Rien de tel en chinois. Il faut dire que la structure linguistique de la langue qui sert de support à l'écriture - le pékinois - est très différente de la nôtre. Le fonctionnement grammatical n'y a besoin d'aucune flexion, ni à l'oral, ni à l'écrit. Le nombre, le genre, les temps verbaux y sont marqués par des caractères spécifiques, qui peuvent même être facultatifs. L'usager chinois échappe donc à tous les calculs qui, si l'on en croit certains, font les délices de notre orthographe. En chinois, la forme graphique d'un caractère est invariable : ce qui est appris correspond exactement à ce qui doit être écrit. Et cet avantage n'est pas mince. Un autre écueil supposé de l'écriture du chinois proviendrait du nombre

très élevé de caractères à mémoriser. Ce constat n'est pas totalement infondé mais il présuppose *a contrario* qu'un alphabet permet de faire l'économie d'un tel travail de mémorisation visuographique. Ce qui est évidemment inexact, spécialement en français. Ce ne sont pas en effet les 26 lettres de l'alphabet qui font problème mais bien la façon particulière de les associer en vertu d'une norme orthographique. Il faut d'ailleurs relativiser l'importance du nombre des caractères de l'écriture du chinois. En effet, si certains sont très fréquents, et très utiles, d'autres sont tellement rares qu'ils ne sont à peu près jamais utilisés. Différents travaux statistiques ont ainsi permis de constater que sur les 50 000 caractères qui composeraient l'écriture contemporaine du chinois, 1000 suffisent à représenter 90% de la communication écrite, chiffre qui passe à 99,9% avec moins de 4000 caractères (Coulmas, 2003:55).

Ces caractéristiques de l'écriture du chinois conditionnent l'évaluation des niveaux de compétence. Ainsi, une bonne compétence en lecture - écriture nécessite la connaissance de 3500 caractères environ. Ce qui explique que l'enseignement de la lecture - écriture fasse appel à une progression quantitative. Au cours des six premières années de l'enseignement primaire, le nombre moyen de caractères à apprendre s'élève à environ 2800 caractères (Taylor, 1995:136). On pourrait de ce fait imaginer que l'apprentissage de l'écriture du chinois est essentiellement basé sur une mémoire visuographique qui, de fait, joue un rôle important. Mais les aspects les plus originaux, peut-être parce qu'ils sont plus inattendus, tiennent au rôle de la phonographie du chinois. Des travaux récents (Ho & Bryant, 1997; Hanley & Huang, 1997; Tan & Perfetti, 1998; Chan & Nunes, 2001; etc.) ont en effet montré que si les fonctions remplies par la phonologie présentaient en chinois certaines spécificités, elles n'en étaient pas absentes pour autant.

Dans le même ordre d'idée, il faut citer l'utilisation de *pinyin*, alphabet créé en Chine dans les années 50 en vue d'une planification destinée à accroître la cohésion linguistique et faciliter la diffusion des caractères. Or *pinyin* a depuis été utilisé dans les écoles de Chine continentale lors de l'apprentissage de la lecture-écriture. Une série d'expériences menées dans plusieurs écoles primaires, sous l'égide de la Commission d'état pour le langage, a notamment montré qu'une longue utilisation de *pinyin* - sur deux années au lieu des deux mois habituels - permettait d'apprendre à lire et à écrire plus rapidement (Rohsenow, 1996). Cet apparent paradoxe confirme à sa façon l'importance de la phonographie lors des premiers apprentissages, pour le chinois comme pour n'importe quelle écriture du monde.

Ces résultats sont certes critiqués mais, au-delà des critiques, les recherches mentionnées ici - et bien d'autres - ont le mérite de remettre en question des analyses centrées sur un aspect unique de l'écriture. À l'Europe et ses écritures alphabétiques la conscience phonologique, ou phonogrammique; à la Chine la mémorisation visuelle des caractères! Il semble bien au contraire que la tendance actuelle, qui rapproche linguistes et psycholinguistes, préfère mettre l'accent sur la double dimension des écritures, pertinente tout à la fois pour leur fonctionnement et leur acquisition. ♦

*LEAPLE, UMR 8606, CNRS & Paris V  
Laboratoire d'Etudes sur l'Acquisition  
et la Pathologie du Langage  
chez l'Enfant, Centre A.G. Haudricourt  
7, rue Guy-Môquet, 94800 Villejuif  
Email : [jpjaffre@vjf.cnrs.fr](mailto:jpjaffre@vjf.cnrs.fr)*

## Dr. R. Orin Cornett

L'inventeur du Cued Speech (langage parlé complété pour les francophones) est décédé en décembre 2002, à l'âge de 89 ans. Professeur de mathématiques et de physique, il était arrivé en 1965 au Gallaudet College comme vice-président chargé de la planification. Il découvrit avec stupeur le faible niveau de compétence en lecture et en écriture des adolescents sourds de Gallaudet. Il évalua que le niveau moyen de lecture des sourds âgés de 15 à 18 ans correspondait à celui d'un enfant entendant de 8 ans. C'est pour pallier ce retard qu'il mit au point un astucieux système de « clés » qui, associées aux mouvements des lèvres, permettent au sourd d'avoir un accès visuel à l'intégralité de ce que dit son interlocuteur. Le Cued Speech était né, il allait faire le tour du monde et être adapté à 56 langues ou dialectes, avec des succès divers.

Les promoteurs en France furent un professeur de l'INJS de Paris, M. Dissoubray, et des parents de jeunes enfants sourds. Une association se créa, dont le premier président fut Jean-Cyril Spinetta.

Le Dr Cornett vint à Paris en 1978 pour présenter sa méthode dans une conférence publique à l'INJS de Paris, devant un parterre de professionnels dubitatifs. Ce sont les parents, aidés de quelques orthophonistes qui « imposèrent » le LPC, jusqu'à ce qu'une majorité d'éducateurs s'y rallie.

Le Cued Speech ne fit guère école aux Etats-Unis, et c'est sans doute l'Europe francophone qui lui fit le meilleur accueil pour le plus grand bien des petits sourds dont l'entourage fait l'effort de « coder ».

## Langue des signes et langue nationale signée

PAR CHRISTIANE FOURNIER

Christiane Fournier, fille de parents sourds, est bilingue depuis l'enfance. Fondatrice en 1977 de l'Association des interprètes en LSF, elle fut professeur formateur au Centre national d'études et de formation pour l'enfance inadaptée de Suresnes et professeur à l'École supérieure d'interprétation et de traduction-Sorbonne Nouvelle. Elle est l'auteur du « Fournier Signé », dictionnaire informatisé LSF-Français.

Depuis presque quarante ans une révolution s'est faite dans la plupart des pays, permettant aux sourds l'usage de leur langue des signes. Cette libération a favorisé la pratique de la langue qui s'est maintenue au cours du XX<sup>e</sup> siècle sous le boisseau, et nécessité faisant loi, l'usage a contribué à son enrichissement lexical. Mais le choix de ce mode de communication varie d'un pays à un autre en fonction de la richesse de la langue des signes en usage, de l'histoire de la communauté sourde locale, des méthodes d'enseignement choisies pour les élèves sourds, de la situation économique et sociale du pays, d'une ou plusieurs langues parlées sur le territoire, autant de facteurs et bien d'autres difficilement maîtrisables pour généraliser une pratique linguistique. A ces considérations d'ordre général, s'ajoute l'histoire personnelle de chaque individu et sa faculté d'adaptation à un contexte de discours, à certains locuteurs, à la nature des propos échangés.

Chaque communauté sourde revendique pour son pays sa propre langue

des signes. Ce particularisme existe mais il faut le relativiser, car il n'a jamais fait barrière entre sourds de nationalité différente. J'ai moi-même pu en faire l'expérience dans l'exercice de mes fonctions d'interprète auprès des tribunaux, face à des sourds de nationalité étrangère, - ce qui ne manquait pas de surprendre les magistrats -, soit au cours de voyages ou de congrès internationaux. Ce pseudo-espéranto signé est le symbole du brassage des communautés sourdes de par le monde. Il est opérationnel, car il ne se heurte pas à des barrières linguistiques insurmontables. Il repose sur l'aspect iconique de la langue à son origine, sur une perception commune des sourds du monde environnant, sur la construction syntaxique des énoncés quasi semblables dans bien des langues signées et surtout par une fantastique adaptation des sourds à se comprendre entre eux.

Cette facilité linguistique, dans le monde entendant, peut se retrouver entre certains pays de langue proche, mais reste très hypothétique. Sans apprentissage de la langue étrangère les conversations seront des plus limitées.

Si sur le plan mondial, les sourds sont capables de transcender leur particularisme linguistique pour optimiser les échanges, au niveau national, des divergences émergent pour justifier le choix du mode de communication signée et alimentent de vieilles querelles entre langue des signes et la langue signée nationale.

Si, surtout depuis les années 1980, une majorité de sourds soutenus par des entendants oeuvrent pour le renouveau de la langue des signes, certains sourds pratiquent une « certaine langue nationale signée ».

Ces deux modes communicationnels ont toujours existé, mais ils n'étaient pas

identifiés comme aujourd'hui et leur différence est encore mal perçue. Il ne s'agit pas d'attribuer un qualificatif au choix du mode de communication d'un locuteur, mais de savoir si son discours est cohérent, compréhensible, sans ambiguïté pour son interlocuteur.

Une illustration de type très classique : Avec le concours du ministère, restitué par le signe « *concourir* », ce qui laissait à penser que le ministère avait organisé des concours. Faire correspondre un terme à un signifiant de la langue des signes sans se soucier du concept évoqué, relève du « *non-sens* ». La langue des signes est une langue indépendante, le langage signé n'est pas une langue mais une sorte de code, sans règle fixe ce qui donne à ce mode de communication toute élasticité allant du meilleur au pire.

Depuis l'école des précepteurs, où l'éducation des enfants sourds a été mise en œuvre, l'expression gestuelle et l'expression orale ont été utilisées tour à tour, soit conjointement soit exclusivement l'une ou l'autre. Inévitablement ces deux approches communicationnelles ont cohabité et se sont mutuellement influencées. Quelle que soit la valse des désignations attribuées à telle ou telle pratique, la réalité des situations tend à démontrer qu'un sourd qui a reçu une éducation scolaire a été confronté à l'apprentissage de la langue nationale parlée et en fait plus ou moins usage, selon sa maîtrise de celle-ci, selon son entourage, entendant ou sourd, selon son degré de surdité. Suivant le contexte, il privilégiera tel ou tel mode de communication, ce qui renvoie au bilinguisme ou alors il mixera les deux approches en superposant les langues, ce qu'on désigne aujourd'hui par langue nationale signée, français signé pour notre pays.

Cette définition en apparence simple traduit très imparfaitement une réalité aux multiples facettes. On connaît les interférences entre deux ou plusieurs langues qui créent des pidgins, des créoles, des dialectes. Mais le cas des deux langues qui nous occupe est exceptionnel puisque d'un point de vue physiologique, elles empruntent chacune des canaux de

communication différents. Elles sont productibles en même temps par les mains, et par une production vocale ou simplement la labialisation.

D'un point de vue linguistique, une langue n'est jamais le calque d'une autre, chacune découpe la réalité de façon différente selon ses propres signifiants et ses propres structures syntaxiques. Donc vouloir superposer deux langues comme si l'une était le miroir de l'autre est inconcevable. Entre la possibilité physiologique et l'impossibilité linguistique il y a la réalité de la situation qui complexifie le schéma linguistique.

En effet, si l'utilisation de la langue signée paraît cruciale pour le développement cognitif et relationnel du jeune enfant sourd, l'acquisition de la langue parlée et écrite du pays est incontournable pour s'insérer dans la société. Au cours de son apprentissage, celle-ci va interférer sciemment ou non sur les compétences linguistiques du jeune enfant, d'autant plus qu'il vit dans un monde entendant, et qu'il est soumis à des discours labialisés qui lui sont adressés directement ou indirectement.

On retrouve tout le problème et les difficultés du passage d'une langue première à une langue seconde. Lorsqu'un apprenant lit des énoncés dans la langue seconde, à un moment ou à un autre il cherche à traduire l'énoncé dans sa langue première, langue avec laquelle il a construit ses concepts, pour s'assurer de la compréhension du sens.

C'est à ce stade que tout peut être faussé. Pour l'avoir constaté maintes et maintes fois, lorsque certains jeunes élèves sourds lisent, ils peuvent donner l'illusion que le message est compris, -nous pouvons constater la même chose chez des enfants entendants-, mais la traduction qu'ils font spontanément en langue des signes, comme pour conforter leur lecture, peut trahir un contre sens complet. Eux sont persuadés du contraire, justement parce qu'ils ont cherché la correspondance du signe au mot.

Là intervient toute la théorie de la traduction. Seule la fidélité du sens guide le

passage d'une langue à une autre, d'où un fonctionnement par unité de sens et non un transcodage au mot à mot. Un *homme pauvre* ne s'exprime pas de la même manière qu'un *pauvre homme*.

Cette situation linguistique est une situation très complexe pour de très jeunes enfants car la majorité du temps ils ne possèdent pas vraiment une langue première mais un combiné des deux. Parfois les adultes eux-mêmes ne sont pas forcément au clair avec cette situation de pseudo-bilinguisme.

### **Quel intérêt peut alors présenter le langage signé ?**

Il s'agit d'un code qui emprunte les signes de la langue des signes sur une structure syntaxique de la langue parlée, avec un usage plus ou moins important de la dactylogogie. Cette association peut être recevable ou catastrophique selon la personne qui s'exprime. Elle accordera de toute façon une importance plus grande à la langue qu'elle maîtrise le mieux. Ainsi on peut passer d'une langue signée avec quelques mots de la langue parlée oralisée ou labialisée, situation très fréquente chez les sourds adultes, à une langue parlée ponctuée de quelques signes dont le choix est douteux par rapport au sens. Entre ces deux extrêmes, toutes les variantes existent.

La langue signée peut être un code recevable à condition que le locuteur maîtrise parfaitement les deux langues. Le processus implique de labialiser et signer selon les structures de la langue parlée: une vraie gymnastique intellectuelle, car *seul le sens doit prévaloir*.

Sans entrer dans des études comparatives des langues, il ressort que certaines structures de langues ont plus de points communs que d'autres, d'un point de vue fonctionnel, ce qui aurait pour effet d'avoir plus de facilité pour superposer le langage signé et la langue parlée nationale. Ainsi, il est intéressant de souligner qu'il existe plus d'éléments structurels communs entre la langue anglaise et l'ASL qu'entre la langue française et la LSF, avec les réserves inévitables sur ce rapprochement linguistique.

A titre d'exemple, on pourrait évoquer la place du possesseur précédant l'objet possédé [*chien laisse appartient*] soit le cas possessif de l'anglais, -l'expression de l'heure: date ou durée, - l'expression du temps proche des structures de *for, since, ago*, - la simplification des déterminants, - la simplification des flexions verbales, puis des entités nominales reflétant la même construction en langue des signes comme *homeless, seaboard, heart attack, newspaper stand*\*... avec en prime une utilisation très soutenue de la dactylogogie, qui est obligatoirement liée à l'anglais écrit. L'ASL et l'américain signé n'en demeurent pas moins distincts et les utilisateurs de l'ASL sont très attachés à cette distinction.

Les interférences entre langue des signes nationale et langue parlée sont inévitables, aucune langue n'est imperméable à une autre. La langue signée est née de cette interférence et son usage est entré dans les habitudes de certains sourds. Il ne faut pas oublier que, dans le passé, pour un grand nombre d'entre eux, ce procédé devenait un support, une sorte de sous-titrage de l'expression orale. Ils jonglaient comme ils pouvaient entre les deux modes de communication pour faire passer un message puisque la langue des signes était proscrite.

Les pratiques linguistiques d'un siècle et demi ne se gommant pas par des prises de position des uns et des autres. Aujourd'hui des données nouvelles, comme la disparition des internats, l'intégration scolaire, un appareillage auditif de plus en plus performant, des prises en charge de plus en plus précoces, l'usage de la langue des signes par les médias, son enseignement dans de nombreux établissements, alimentent des arguments contradictoires et en même temps ne peuvent pas être sans conséquence pour l'avenir sur le choix d'un mode de communication. ♦

*\*Traduction littérale en langue des signes: maison n'a pas - mer bord - cœur attaque - journaux vendre là*

## Les Etats Généraux de la Surdit  en Afrique de l'Ouest

Du 07 au 10 juillet 2003   Cotonou, B nin

Une manifestation d'importance aura lieu en juillet au B nin : les **Etats G n raux de la Surdit **. Ce colloque particulier r unira des personnes sourdes, des parents d'enfants sourds et des professionnels du B nin, du Togo et d'autres pays francophones d'Afrique de l'Ouest (et probablement de quelques pays d'Afrique centrale).

L'id e de ces Etats G n raux est n e lors du premier congr s franco-africain organis  au B nin d but 2001 par une petite association tr s dynamique, fond e par Isabelle Eyoum, et qui s'investit depuis plusieurs ann es aupr s des associations b ninoises : Ortho-B nin France<sup>1</sup> (OBF). Ce congr s, organis  avec l'aide d'une association amie, Orthophonistes du Monde<sup>2</sup> (OdM), avait r uni des professionnels africains et fran ais intervenant dans le domaine de l'orthophonie. Au cours de tables rondes, les professionnels africains concern s par l' ducation des enfants sourds s' taient rendus compte qu'ils rencontraient des difficult s comparables d'un centre   l'autre, sans avoir de lieu de rencontres, d' changes, de mutualisation de leurs initiatives.

OdM est souvent sollicit e par des centres accueillant des enfants sourds, ou parfois directement par des

familles. Elle ne pouvait que soutenir cette initiative de rencontres et d' changes entre les partenaires africains, seuls capables de mettre en commun leurs difficult s, leurs besoins, mais  galement leurs initiatives et leurs ressources pour d gager des plans d'action efficaces et coh rents et essayer de construire ensemble des pistes de travail pour les ann es   venir. Pour participer   ce projet, elle a naturellement sollicit  son partenaire dans les projets en cours au Togo et au B nin : Handicap International<sup>3</sup> (HI).

Cette id e a fait son chemin et avec l'appui de ces trois associations (OBF, OdM et HI), des professionnels, des parents et des personnes sourdes se sont r unis au B nin et au Togo tout au long de l'ann e 2002 ; ensemble ils se sont appropri s cette id e pour la faire m rir et b tir les Etats G n raux de la Surdit .

Du lundi 7 au jeudi 10 juillet 2003, ces Etats G n raux r uniront donc   Cotonou (B nin) une centaine de participants. Hormis quelques intervenants fran ais sollicit s par les organisateurs et quelques membres des associations co-organisatrices de cet  v nement, ces participants seront africains. Le programme et le mode de travail de ces quatre journ es ont  t  finalis s

par les partenaires b ninois et togolais, lors d'une mission conjointe OdM, OBF, HI   Cotonou et Lom  en octobre 2002.

Les organisateurs des Etats G n raux ont choisi de faire alterner des communications pl ni res et des temps de travail en ateliers autour de quatre grands domaines de pr occupations, regroup s dans les th mes suivants :

- Vie sociale des personnes sourdes et cadre juridique,
- Prise en charge m dicale et m dico-technique des personnes sourdes,
- Langue des signes, langue orale, langue  crite,
- P dagogique et enseignement

*Elisabeth Manteau*  
*Vice-Pr sidente d'Orthophonistes du Monde*

*1 Ortho-B nin France. Contact Marie BAZILLE, 9, all e Marie-Laurent, 75020 PARIS, Email: [marie.bazille@wanadoo.fr](mailto:marie.bazille@wanadoo.fr).*

*2 Orthophonistes du Monde, 2, rue des Deux-Gares, 75010 PARIS, Email [orthodumonde@wanadoo.fr](mailto:orthodumonde@wanadoo.fr) ou contact Elisabeth MANTEAU,*

*Email : [elisabeth.manteau@wanadoo.fr](mailto:elisabeth.manteau@wanadoo.fr)*  
*3 Handicap International. Contact : Claire MAIER, Email : [cmaier@hi-togo.org](mailto:cmaier@hi-togo.org)*

*4 On peut se reporter aux articles parus dans La Lettre d'OdM, ou : Elisabeth MANTEAU et B atrice THIVILLIERS-GOYARD : "La prise en charge des enfants sourds dans les pays d'Afrique sub-saharienne", in L'Orthophoniste n 222 (2002), pp. 30-31.*

### Le Comit  Tiers-Monde Sourd

Issu de la volont  de deux amis sourds d'entamer une action en faveur des personnes sourdes du Tiers-Monde et de la rencontre d'un sourd congolais, le Comit  Tiers Monde Sourd a vu le jour en 2001. Constitu e de personnes sourdes et entendantes, l'association se mobilise pour venir en aide aux personnes sourdes des pays du tiers-monde, apporter un soutien moral, mat riel,  ducatif et scolaire aux sourds les plus d munis, favoriser et encourager les projets  ducatifs et professionnels des sourds et informer les pouvoirs publics sur les probl mes de la communaut  sourde.

Plusieurs actions ont d j   t  engag es, notamment un concours de dessin et de peinture ouvert aux enfants sourds et malentendants  g s de 10   14 ans, sur le th me : « Comment vois-tu l'Afrique ? » ainsi qu'une s rie de conf rences consacr es   l'Afrique.

Les projets en cours pour l'ann e 2003 sont la vente de calendriers pour financer du mat riel scolaire   destination des  coles pour sourds ainsi qu'une mission et un reportage au Congo-Brazzaville lors de l'acheminement de l' quipement.

*Comit  Tiers Monde Sourds*  
*252, rue Saint-Jacques 75005 PARIS/Email : [ctms1@voila.fr](mailto:ctms1@voila.fr)*

## PROGRAMME DES ETATS GENERAUX DE LA SURDITE

### Lundi 7 juillet

- ◆ Accueil des participants et allocutions d'ouverture
- ◆ Etat des lieux au Bénin et au Togo : restitution du travail mené par le groupe des professionnels béninois et togolais
- ◆ Etat des lieux en Afrique de l'Ouest, par M. Abel Kafando, Directeur d'un établissement pour enfants sourds à Ouagadougou (Burkina)
- ◆ Débat avec la salle sur les deux communications

### Mardi 8 juillet

- ◆ Témoignages sur la vie sociale des sourds : M. Alfa Diop, Président sourd de la FOAPH (Sénégal) et M. Abou Ahoé (Président de l'Association des Sourds du Bénin)
- ◆ Débat
- ◆ Les différentes atteintes du système auditif, prévention, dépistage, traitement : Dr Kpemissi, médecin ORL, chef du service ORL du CHU de Lomé (Togo)
- ◆ Débat
- ◆ Les différents types d'appareillage audioprothétique : intervenant français.
- ◆ Débat
- ◆ L'éducation langagière orale et écrite des enfants sourds, principes et méthodes : Bernadette Carbonnière, orthophoniste à Bordeaux (France)
- ◆ Débat
- ◆ L'éducation bilingue des enfants sourds (langue orale + langue des signes) : Elisabeth Manteau, Orthophoniste et linguiste, responsable d'un service pour enfants sourds à Nevers (France)
- ◆ Débat

- ◆ Premier temps de travail en ateliers : état des lieux, problèmes, rencontrés, initiatives, etc., échanges et discussions autour de chacun des quatre thèmes.

### Mercredi 9 juillet

- ◆ Restitution du travail en ateliers et débat
- ◆ Les nouveaux programmes scolaires au Bénin, par M. Justin, Directeur de l'INFRE (Institut National de Formations et Recherches sur l'Education) à Cotonou (Bénin)
- ◆ Etat des lieux sur l'enseignement spécialisé au Togo, par M. Lawson, Inspecteur de la Direction de l'Enseignement, Premier Degré, Lomé (Togo)
- ◆ Débat
- ◆ Aménagements du système scolaire français pour les jeunes sourds : Guy Pleutin, Enseignant et Directeur d'établissement pour jeunes déficients sensoriels à Charleville (France)
- ◆ Débat
- ◆ Présentation de la première filière de formation d'orthophonistes en Afrique francophone par M. le Pr MijiyAwa, Directeur de l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux de Lomé (Togo)
- ◆ Débat
- ◆ Deuxième temps de travail en ateliers (sur les mêmes thèmes) pistes concrètes d'évolution et élaboration de plans d'action à court et moyen terme.

### Jeudi 10 juillet

- ◆ Restitution du travail en ateliers et débat
- ◆ Synthèse des travaux par trois intervenants béninois, togolais, français.
- ◆ Allocutions de remerciements et clôture.

## « ANGATA » !

Née d'une rencontre entre un interprète en LSF faisant son service au Mali et le directeur d'une école pour enfant sourd de Bamako, l'association Angata se mobilise pour améliorer la prise en charge de la surdité au Mali. Un partenariat s'est engagé entre des classes du CMPSI (Centre médical de phoniatrie et de surdité infantile) de La Norville et les classes d'enfants sourds de Bamako. A ce jour, les jeunes français sont partis trois fois découvrir le pays et la vie de leurs jeunes camarades maliens, et ceux-ci sont en retour venus deux fois en France. Parallèlement à ces échanges culturels, Angata aide à la formation d'interprètes en LSF, organise des formations en orthophonie, en pédagogie spécialisée, en technique d'audioprothèse... L'association tente également de pourvoir au manque d'infrastructure sur place en acheminant du matériel pédagogique, des prothèses auditives ou en aidant à la construction de nouveaux bâtiments. Enfin, ils interviennent dans le montage administratif et financier des demandes de subvention sur place auprès des bailleurs de fonds : ONG internationales, Etat, Conseils généraux en France...

Toutes ces activités ont pour objectif d'optimiser les conditions de prise en charge des enfants sourds maliens par la mise en place d'un dépistage précoce et l'adaptation de l'enseignement au handicap par la formation des professeurs. L'accès au soin et l'intégration des jeunes sourds exclus de la communication est un enjeu majeur dans des sociétés à forte tradition orale...

### ANGATA

CMPSI Château de la Norville - 91290 Arpajon

Tél. 01 64 90 16 36 / Fax. 01 64 90 60 16 / Email : [angata@aol.com](mailto:angata@aol.com)

L'une était professeur de mathématiques, Marie, l'autre de français, Francine, les deux étaient bretonnes et portaient le même nom : Morvan.

En 1955, elles ouvrent un cours privé secondaire pour quelques élèves sourds. A l'époque aucune école spécialisée n'a de secondaire. Seule voie possible pour quelques « héros », l'intégration.

Le Cours Morvan, c'est une école privée « ordinaire », avec élèves différents, et professeurs « ordinaires » mais fortement motivés. Les résultats sont rapidement encourageants. L'école grandit.

L'oralisme est de rigueur – il s'est assoupli depuis. Les professeurs parlent, et écrivent beaucoup. Les jeunes parlent plus ou moins bien, font plus ou moins de gestes, travaillent beaucoup et réussissent leurs examens. Le palmarès, de 1960 à 2001, est honorable : Brevet des collèges : 601 élèves présentés, 540 reçus. Baccalauréats généraux : 381 élèves présentés 227 reçus dont 30 mentions.

Marie est décédée en 2001, Francine l'a suivie en 2002. Les anciens élèves réunis pour un dernier adieu ont de manière émouvante remercié ces « bienfaitrices des sourds », les comparant à l'Abbé de l'Épée, regrettant qu'on ne les ait pas plus honorées de leur vivant.

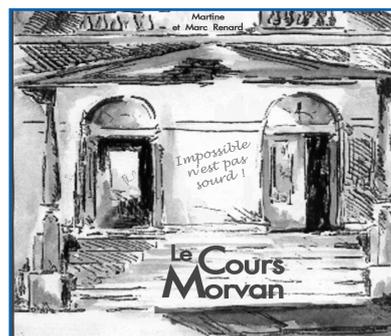
Le Cours Morvan continue sa route, avec une équipe de professeurs remarquablement stable.

## L'enseignement des mathématiques aux élèves sourds

PAR YASMINA LIASSINE  
ET CHRISTINE MOLIA

Hier, Philippe, élève de 6<sup>e</sup>, qui a été éduqué majoritairement en langue des signes, a enfin compris qu'en mathématiques, une droite n'est pas forcément « à droite ». Avant hier, c'est la syntaxe si complexe d'une phrase telle que « tracer la droite  $D$ , parallèle à  $d$ , passant par  $A$  » qu'il a fallu expliciter. Il y a aussi cet exercice de 6<sup>e</sup> qui s'est soudain trouvé infaisable parce que la phrase « Pierre a autant d'argent que Paul » était incompréhensible... En 4<sup>e</sup>, c'est tout le travail sur la démonstration qu'il a fallu commencer. Pourquoi faut-il démontrer que le triangle est rectangle puisque ça se voit sur la figure ? Pourquoi un dessin ne suffit-il pas ? Interrogation qui prend peut-être une acuité particulière lorsque celui qui pose la question privilégie la vision dans son appréhension du monde...

Moments intenses d'explications, pas toujours immédiatement couronnés de succès mais dont nous, professeurs de mathématiques, pensons qu'ils sont un formidable moyen de faire accéder nos élèves à ce qui leur est parfois dénié : l'exercice plein et entier de leur intelligence, de leur



faculté de jugement. Il nous semble que les mathématiques offrent aux enfants sourds un terrain assez vaste d'expérimentations et d'apprentissages où leurs difficultés spécifiques peuvent être mises entre parenthèses.

En effet, en mathématiques, il y a de la langue, certes, mais de façon bien différente qu'en français, en histoire et même en sciences de la vie et de la terre ou en physique. C'est que les mathématiques utilisent en plus du français, un langage symbolique, parfois complexe, certes, mais qui, une fois accepté et compris, a l'immense avantage d'être univoque, non ambigu et de permettre à l'enfant de naviguer enfin en terrain sûr. Cela est vrai, bien sûr, de tout ce qui concerne le calcul algébrique, mais aussi d'expressions mathématiques telles que  $2 < 5$ , infiniment plus confortable pour nos élèves que la phrase « 2 est plus petit que 5 », elle-même équivalente à « 5 est plus grand que 2 ». Il n'est

pas rare en effet de voir des élèves traduire l'expression mathématique  $2 < 5$  par la phrase «*5 est plus petit que 2*» car ils souhaitent rapprocher le nombre 2 de l'adjectif «petit».

On voit bien pourquoi nous avons souvent le sentiment qu'en mathématiques nos élèves se reposent un peu des très grands efforts que leur imposent des disciplines comme l'histoire et le français... Il faut ajouter qu'en mathématiques, on écrit beaucoup et, en tous cas, on écrit tout le cours. Traditionnellement, même avec des entendants, même à l'université, un cours de mathématiques ne se conçoit qu'écrit au tableau...

Au Cours Morvan, nous faisons de plus en sorte que le vocabulaire, mathématique ou pas, soit réexpliqué au maximum, écrit au tableau, redéfini s'il le faut. Nous sollicitons dans la classe les ressources de tous les moyens de communication, selon les élèves : le français signé, le français écrit, le français oral, le schéma... A ce propos, une remarque sur l'usage du signe en géométrie. Il est courant que pour appuyer une explication, les élèves donnent le signe de l'objet mathématique étudié. Par exemple, pour signifier deux droites sécantes, le signe correspond aux deux mains tendues se croisant au niveau des poignets. Dans ce cas précis, faire le signe, c'est représenter très explicitement la chose, et l'on voit bien sur cet exemple que traduire en français signé une indication telle que «*les droites  $d_1$  et  $d_2$  sont sécantes en A*» est certes explicite mais ne prépare guère le passage à la phrase en français. Dans un cours avec des entendants, donner un énoncé de géométrie à l'oral ou à l'écrit ne

change pas fondamentalement les choses. Mais avec des élèves sourds, en géométrie, l'énoncé en français signé est trop explicite, il annule presque le travail de réflexion, d'élaboration interne de l'élève, alors que l'énoncé écrit, lui est souvent trop obscur.

Tout le travail consiste, quel que soit le mode de communication, à faire en sorte que nos élèves accèdent au sens du concept mathématique, qu'ils s'en fassent leur propre représentation, et qu'ils soient capables de le restituer à l'écrit.

Le rapport plutôt positif que beaucoup d'élèves entretiennent avec les mathématiques ne doit cependant pas masquer le risque réel que les élèves sourds, sécurisés par ces aspects ne voient dans les mathématiques que leur versant symbolique, calculatoire, répétitif, systématique et passent à côté de leur aspect plus novateur et créatif.

En ce sens, nos élèves ne sont guère différents des entendants ; nous savons bien que la chose la plus difficile en mathématiques, ce sont les vrais problèmes de recherche, ceux pour lesquels il faut faire des hypothèses, prendre des risques, s'aventurer, bref ceux pour lesquels il faut véritablement penser. Mais il nous semble que, justement parce qu'ils sont sourds, parce que l'accès au raisonnement sera plus ardu pour eux dans les disciplines à caractère littéraire, nous devons au maximum utiliser notre matière pour leur faire dépasser les raisonnements tout faits. Cela n'est pas facile. Il y a de très fortes résistances, un sentiment parfois d'insécurité, le désir de se réfugier dans des

automatismes. Mais il y a aussi des victoires, des élèves qui se rendent compte que l'apprentissage de la pensée mathématique peut être source de bonheur, de certitudes, d'estime de soi, de confiance dans leurs capacités. En attestent les réussites de nombre de nos élèves aux bacs scientifiques et dans des études où les mathématiques ont une large place.

On ne peut terminer cette réflexion sans évoquer les nouveaux outils informatiques préconisés par l'Education nationale dans l'enseignement des mathématiques au collège et au lycée. Ces logiciels qui permettent de visualiser les propriétés géométriques, de poser des conjectures, de faire des hypothèses, se révèlent de très bons atouts pour nos élèves...

*Collège et lycée privés Morvan*  
68 rue de la Chaussée d'Antin  
75009 Paris

Directrice : Aude de Saint-Loup

Tél. 01 48 74 10 09

Fax. 01 49 95 02 47

Email : [colypmorvan@wanadoo.fr](mailto:colypmorvan@wanadoo.fr)

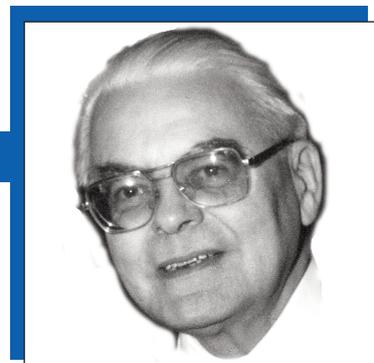
Site : [www.clgmorvan.org](http://www.clgmorvan.org)

*Un livre : Le Cours Morvan*

Martine et Marc Renard

ARDDS, 2001, 160 pages, 24€

## Paul Veit



Il était l'une des figures marquantes de ceux qui menèrent la France de l'après-guerre à un haut niveau de compétence en matière de prise en charge de la surdité avec, à Paris Suzanne Borel-Maisonny, le Dr Portmann à Bordeaux, à Lyon, le Pr Mounier-Kuhn et ses émules, Jean-Claude Lafon et Alain Morgon.

Il était né en 1910 à Strasbourg à l'ombre de la cathédrale. Le son, la musique intervinrent très tôt dans sa vie. Dans un entretien avec F. Quérueu et J. Labrousse\*, il raconte que son père l'initia à la culture musicale en l'amenant aux concerts et à l'Opéra de Strasbourg, et lui apprit à reconnaître les chants d'oiseaux. Il avait étudié le violon et l'orgue. Egalement doué pour les matières littéraires et scientifiques, bilingue depuis l'enfance, il fut d'abord instituteur, puis professeur de géologie-biologie. Il avait commencé avant la guerre une thèse de doctorat d'Etat sur l'audition... des mammifères, que la guerre interrompit. Il travaillait pour la télévision à peine naissante à la fabrication d'émissions éducatives sur l'art, lorsqu'

« un jour de 1950, racontait-il, une de nos collaboratrices vint me demander conseil pour sa mère malentendante qui avait entendu parler d'appareils pour la surdité ». Mais le déclic, ce fut la rencontre avec trois jeunes sourds-muets dans la pharmacie que tenait sa femme, rue du Chemin Vert à Paris.

A quarante-cinq ans, ce fut un nouveau tournant professionnel et la naissance d'une passion qui ne le quitterait plus et allait faire de lui un des meilleurs spécialistes de l'appareillage des enfants et des adultes sourds en France et bien au-delà des frontières.

Son premier combat fut l'organisation de la profession.

Après la guerre, les appareils auditifs étaient vendus soit par des pharma-

ciens qui avaient obtenu un diplôme d'acoustique médicale, soit par correspondance ou démarchage par des vendeurs qui importaient de l'étranger des appareils comme le fameux « Sonotone ». N'étant pas pharmacien, la première formation de Paul

*« Ce que l'exercice de ma profession m'a permis, c'est de connaître mon prochain. J'ai rencontré tout l'éventail... depuis le grand patron jusqu'au petit employé... Je les ai tous reçus de la même manière, dans ma cabine. Dans ce colloque singulier, ils se livraient, ils se laissaient aller, ils étaient heureux de parler d'eux-mêmes, de leur vie. Et ils ne demandaient pas toujours une réponse, simplement une écoute ».*

*Interview de P. Veit par F. Quérueu et J. Labrousse.  
Ecouter*

Veit fut le cours d'acoustique médicale de la Faculté de Pharmacie de Paris qu'il suivit en auditeur libre.

Le terme d'« audioprothésiste » fut « inventé » vers 1965 par Paul Veit et Joany Vayssette, qui hésitèrent à choisir celui d'« audiologiste ». L'organisation de la profession en France fut l'œuvre de ces pionniers, aux côtés du Pr Decroix et de J. Dehaussy de Lille. La mobilisation d'un groupe parlementaire aboutit à l'adoption de la loi du 3 janvier 1967 qui régit aujourd'hui encore la profession.

La formation s'organisa dans la foulée. Les Facultés de Pharmacie de Nancy et de Montpellier adaptèrent leur enseignement d'acoustique médicale. A Paris, un accord fut

conclu avec le CNAM qui allait mettre en place une formation sous la responsabilité du Pr Didier. Par la suite, des formations se mirent en place à Lyon et Fougères.

Peut-être parce qu'il avait découvert la surdité tardivement et par des chemins de traverse, il fut un professionnel quelque peu atypique, s'attachant à créer des lieux de rencontres pluridisciplinaires à une époque où ce n'était pas encore la mode. L'année 1956 fut une date importante. « Ma première rencontre avec Jean-Claude Lafon date d'octobre 1956. Le Pr Bernard Vallancien avait organisé à l'hôpital Lariboisière, une réunion pour Madame Borel-Maisonny et ses collaboratrices. J'y avais été invité. Il s'agissait d'écouter un jeune et vif médecin qui venait de Strasbourg : c'était Jean-Claude Lafon »\*. Ce fut le début d'un long compagnonnage scientifique et d'une amitié indéfectible.

Cette même année le Pr Bourdial fit appel à Paul Veit pour pratiquer l'audiométrie à l'Hôpital Beaujon, à Clichy. « Je pus aménager avec l'aide de l'INSERM, un laboratoire d'audiologie pour la pratique hospitalière approfondie de l'audiométrie et qui pouvait également servir aux recherches que je désirais faire »\*.

C'est dans ce lieu que prit naissance « le Cénacle », qui réunissait régulièrement autour de Suzanne Borel-Maisonny et de Jean-Claude Lafon, des orthophonistes, des professeurs de sourds, des chercheurs. Geneviève Bizaguet, mère d'une enfant sourde, devenue collaboratrice du Labora-

toire de Correction Auditive installé au 20 rue Thérèse, Paris 1<sup>er</sup>, les avait rejoints.

Rapidement, les rencontres scientifiques allaient se succéder : les premières journées d'audiophonologie en 1962 à Lyon devinrent annuelles. Puis les colloques qui de la surdité du premier âge (1969) à la sénescence de la relation (1981), allait faire de Besançon (où s'était installé le Pr Lafon) la Mecque de la surdité, selon l'expression de Josette Chalude. Paul Veit fut associé à toutes ces activités, de même qu'il fut membre fondateur de divers groupes qui allaient se constituer autour de l'audiophonologie, en particulier du Bureau International d'Audiophonologie (BIAP) créé en 1966, où il anima longtemps avec efficacité la commission Prothèses, dont les recommandations firent date, et du Comité Français d'Audiophonologie (COFAP).

Son second grand combat, ce fut la précocité du diagnostic et de l'appareillage des enfants. Il avait mis au point un audiomètre néonatal, « le babymètre Veit-Bizaguet », grâce auquel pouvait être facilement réalisé en maternité un dépistage de la surdité. L'âge du premier appareillage pouvait ainsi intervenir très tôt dans la vie de l'enfant. « *Le film projeté en 1967 lors d'un congrès fit l'événement ! Geneviève Bizaguet et Paul Veit nous démontrèrent comment réaliser ce dépistage et nous allions découvrir toutes les suites à donner à cet examen, dépistage systématique, appareillage précoce, guidance parentale, éducation précoce.* » (L. Matteodo).

C'est dans les années 80 que se précisèrent les enjeux liés aux apprentissages de la petite enfance et que naquirent les controverses quant à la manière dont les enfants sourds s'approprient la langue orale et écrite. Les neurosciences éclairaient les problèmes d'une lumière nouvelle mais ne remettaient pas en cause la nécessité d'appareiller les enfants le plus

rapidement et le plus efficacement possible.

Est-ce le hasard qui amena Paul Veit, en 1955, à installer un modeste laboratoire dans un immeuble dont les combles abritaient le Foyer des Sourds de Paris ? Cela scella des liens de connivence avec plusieurs générations de responsables de la Fédération Nationale des Sourds de France. Avec aussi la jeune Anpeda, association nationale de parents, qui devait tenir son assemblée constitutive à ce même foyer en 1965. Paul Veit fut toujours disponible pour apporter sa contribution à tous les groupes d'utilisateurs, parents, sourds adultes, devenus sourds. Il participa à tous les congrès mondiaux de la Fédération Mondiale des Sourds, entraînant à sa suite d'autres professionnels. Jusqu'à ce que la maladie empêche toute activité, il resta fidèle à la « Société centrale » dont il aimait dire l'intitulé complet « *Société centrale d'éducation et d'assistance pour les sourds-muets en France* » - rappelant qu'elle avait été la première association dédiée à la surdité dans le monde.

Son dernier rêve fut celui de créer une Fondation de la Surdité. Il se dépensa sans compter à partir de 1988 pour donner vie à l'ACFOS qui, à l'époque, se déclinait : Association pour la Constitution d'un Fonds pour la Surdité. « *Tous ensemble, nous unissons nos potentialités et nos compétences respectives. Ensemble nous*

*réussirons, j'en ai l'intime conviction, à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Notre génération n'y suffira pas, sans doute, mais en nous y mettant tous, sans réticences et sans arrière-pensées, avec générosité et abnégation, nous ferons de l'Acfos l'instrument de la lutte pour la reconnaissance de la surdité, selon ses différentes spécificités, et de notre Fondation une grande cause nationale afin que les sourds soient reconnus comme ils doivent l'être, c'est-à-dire des citoyens à part entière, avec tous les droits, mais aussi, tous les devoirs du citoyen.* »

Ce combat-là ne fut pas gagné. Il n'y eut pas de Fondation pour la surdité. Mais des décombres re-naquit ACFOS d'aujourd'hui (Action Connaissance Formation pour la Surdité) dont Paul Veit, aussi longtemps qu'il en a eut la force, fut un dirigeant actif, aimé et respecté de tous.

Tous ceux qui ont connu Paul Veit n'oublieront pas son éloquence, sa compétence et sa modestie, sa courtoisie et son humour.

*\* ces citations sont extraites du Journal de l'Audition et de l'Orthophoniste, Décembre 2002.*

« *Je rencontrais à la suite d'une série de hasards, Paul Veit pour la première fois en 1958 dans le petit laboratoire qu'il occupait au 20 rue Thérèse. Mon fils Pierre avait 4 ans et fréquentait un centre orthophonique situé rue Pelouze. Il n'était pas appareillé car à l'époque la théorie était qu'il fallait attendre pour appareiller que l'enfant ait la conscience phonétique des sons. Paul Veit fit des tests, nous confia un appareil (boîtier que l'on portait sur la poitrine avec un fil en V assez fragile), me suggérant des exercices, s'intéressant à mes observations. Ce fut la seule vraie guidance parentale que j'eus alors. Pierre était ravi, tellement ravi qu'il raconta l'affaire à son orthophoniste. Il fut autorisé à porter l'appareil à l'école !* »  
Monique Labadens

## MAL À PENSER, MAL À ÊTRE

« Les troubles instrumentaux posent la question de la place des facteurs cognitifs dans l'ensemble du développement psychique. Cette question nous invite à un travail de décloisonnement, d'abord au niveau de nos théories, ensuite à celui des institutions. Les enfants à troubles instrumentaux sont des sujets pour toutes les théories : psychanalytiques, cognitivistes, systémiques, pédagogiques, neurologiques, sociologiques. L'articulation de ces différents points de vue pose des problèmes pratiques considérables ».

La richesse de ce livre est de répondre aussi à ces problèmes pratiques. Pour nous qui travaillons dans le domaine de la surdité, la multiplicité des intervenants est obligatoire. Les mythes et registres qui circulent autour des enfants sourds sont nombreux, l'éducatif et le soin parfois s'opposent, le psychanalytique et le neurologique sont parfois ennemis. Nous pourrions tirer grand profit de ce que l'auteur nous transmet et nous propose comme articulation possible des différents intervenants autour d'un enfant.

Danielle Flagey est pédopsychiatre et psychanalyste, vit et travaille à Bruxelles.

Elle rend compte dans cet ouvrage des réflexions et élaborations issues d'une longue et riche pratique clinique en institution accueillant des enfants souffrant de troubles d'apprentissage. Elle a non seulement été thérapeute d'un grand nombre de ces enfants et de leurs familles, mais elle a aussi travaillé en lien avec des pédiatres, des psychologues, des orthophonistes, des psychomotriciens et des enseignants, assurant pour certains des activités de supervision.

« Il n'est pas inutile de rappeler que le déni des troubles instrumentaux est aussi dommageable aux enfants que la méconnaissance de leur dimension psychologique » affirme Marie-Luce Verdier-Gibello dans sa préface.

Danielle Flagey nous aide alors à penser l'articulation du fonctionnement cognitif avec l'organisation psychoaffective. Elle connaît bien de la part des professionnels, théoriciens et cliniciens, les résistances à penser à la fois le subjectif et l'objectif, l'éducatif et le soin, les clivages de pensée étant souvent renforcés par les clivages institutionnels.

« J'ai constaté l'importance de difficultés cognitives relativement mineures et souvent non repérées qui engendrent des déséquilibres narcissiques parfois importants »

Après avoir inventorié tous les troubles instrumentaux, l'auteur s'appuie sur les données théoriques de la psychanalyse, pour poser des hypothèses psychopathologiques sur les altérations du narcissisme.

Ce modèle théorique est présenté avec précision, concision et clarté : le narcissisme primaire est mouvement fondateur du moi-propre, donne au sujet le sentiment d'exister d'une manière continue et cohérente ; ce qui fait très souvent défaut aux enfants au développement perturbé.

Le narcissisme secondaire connote l'amour de soi qu'un sujet puise dans l'apport affectif de son entourage, il correspond donc à l'estime de soi.

Pour ce qui concerne les inhibitions, la différence sera faite entre celles qui relèvent de carence et celles qui apparaissent par conflictualisations psychiques.

Développement de l'identité et émergence de l'autonomie sont ensuite envisagés : « le sentiment d'être un individu, distinct du monde extérieur, avec une limite entre un dedans et un dehors, doué d'une capacité de sentir et d'agir par soi-même, ce sentiment en somme d'être un sujet, ne va pas de soi et demande certaines conditions pour s'établir ».

Le plaisir de fonctionnement que décrit Danielle Flagey est primordial : « l'observation de jeunes enfants montre qu'il existe très précocement un plaisir à exercer ses compétences

au niveau perceptif, moteur et cognitif. Il s'exerce d'autant mieux qu'il s'inscrit dans une relation affective, il permet de réduire la dépendance aux objets d'amour de l'enfant... Un enfant maladroit irrite le plus souvent son entourage et provoque plus de reproches que de propositions d'aide. Se sentir l'agent d'une action, éprouver le pouvoir de saisir un objet, de le déplacer, d'en modifier la forme, voilà des expériences qui confortent le vécu d'être un sujet ».

On voit donc dans ce résumé un peu long des hypothèses (sorte de mise en bouche pour le lecteur potentiel), le profond respect et la rigueur intellectuelle de l'auteur. Sont ensuite explorés le rôle des apprentissages dans l'économie narcissique, les conséquences des troubles d'apprentissage sur le développement psychique global, les diagnostics et les thérapeutiques à mettre en place. Les notions de « pensée floue » et de « faux-self cognitif... , rapport pervers à la connaissance qui consiste à se servir de notions mal comprises dans une visée d'adaptation aux exigences de l'entourage, et cela de façon inconsciente » aideront à mieux comprendre ces enfants.

Et, last but not least, sont aussi envisagées de manière extrêmement concrète et réaliste, sans jamais oublier les concepts théoriques, les articulations des différents registres de prise en charge pour l'enfant, pour sa famille et pour l'institution.

Mal à penser, mal à dire?

Claire Eugène

### ■ Danièle Flagey



**MAL À PENSER,  
MAL À ÊTRE**  
Eres, 2002  
19 €

## ACCOMPAGNER LES JEUNES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ. EDUCATION SPÉCIALISÉE ET INTÉGRATION

par Bertrand Dubreuil

L'auteur, docteur en sociologie est formateur à l'ANCE \*. Ecrit avant la parution de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, l'ouvrage qu'il publie est cependant en phase avec les mutations en cours : passer d'une réponse ségrégative en milieu spécialisé à une réponse en milieu ordinaire avec des soutiens spécifiques. Le rapport contractuel devient un caractère marquant de la nouvelle donne.

Les professionnels sont déstabilisés, incertains sur leurs savoirs et leurs compétences. Comment les aider à devenir acteurs au sein d'un système, avec d'autres et avec les parents ? L'auteur ne croit pas aux vertus des systèmes d'expertises externes, venus du secteur marchand. Il croit plus à la mobilisation des acteurs de terrain pour reconnaître leurs savoirs, déceler leurs faiblesses et viser un changement en profondeur. Il propose un référentiel d'observation pluridisciplinaire à élaborer par l'équipe.

L'évaluation est au cœur de la démarche. Encore faut-il savoir de quoi on parle : évaluation des objectifs d'action ou évaluation de l'évolution de l'usager ou démarche qualité. Si la démarche qualité peut se résumer par : je dis ce que je fais et je prouve que je fais ce que je dis ; l'évaluation suppose d'apprécier, de donner un sens à ce qui est constaté.

La mise en place de l'individualisation de la prise en charge exige une nouvelle manière d'aborder les relations avec les parents (ce thème est largement développé). « *Les professionnels doivent passer par la porte des parents pour accéder à l'intervention éducative autour de l'enfant* ». L'auteur invite les professionnels à la vigilance envers tout ce qui peut figer la relation : écrits péremptoirs, stéréotypes (culpabilité, déni, refus de faire

le deuil, surprotection..), situations inévitables (parents reçus par un aréopage de professionnels).

Au terme de parent partenaire, l'auteur préfère celui de co-éducateur. Les parents confrontés au handicap doivent souvent devenir des « *parents spécialisés* ». Lorsqu'ils en appellent aux professionnels, c'est pour retrouver leur place de parents ordinaires. N'instrumentalisons pas le parent comme un des paramètres de l'intervention.

Il est critique sur la notion de contrat signé par la famille : « *par quel échafaudage techniciste en est-on venu à justifier la conclusion d'un contrat sans aucune valeur juridique* » « *Quel engagement moral les parents ont-ils à prendre à l'égard de l'établissement ?* » La place du parent doit pour lui être celle de l'usager, contradicteur et critique. Il est le mieux placé pour évaluer la prestation puisque qu'il en fait usage. On regrettera que l'auteur n'évoque pas les cas -nombreux et qui compliquent le tableau- où les parents sont usagers, mais aussi gestionnaires.

Sur l'intégration qui deviendra de plus en plus la norme, il constate qu'il y a peu d'études de terrain. C'est tout un processus d'acculturation qui est à mener ; l'information ne suffit pas et la croyance en la capacité spontanée du milieu ordinaire d'accepter la différence est irréaliste.

\*B. Dubreuil est père d'un enfant sourd. Il a publié en 1997 à l'Harmattan, un roman : "La Déchirure", qui met en scène un couple et son enfant sourd.

Geneviève Durand

### ■ Bertrand Dubreuil



ACCOMPAGNER  
LES JEUNES  
HANDICAPÉS OU  
EN DIFFICULTÉ  
Dunod, 2002  
171 p.

## L'ANNONCE ANTÉNATALE ET POSTNATALE DU HANDICAP

Collectif

Sous la direction de Philippe Denormandie et Emmanuel Hirsch, l'ouvrage reprend les communications de deux colloques pluridisciplinaires.

L'ensemble des techniques de diagnostic prénatal permettant de reconnaître une pathologie (échographie, génétique, caryotype, dosage enzymatique, étude de l'ADN) s'est considérablement développé. Cependant la chirurgie fœtale ou la thérapie génique fœtale n'ont pas progressé. La seule réponse est donc l'interruption médicale de grossesse, que certains auteurs appellent thérapeutique, et d'autres euthanasie fœtale. La terminologie reflète le malaise des intervenants que Bernard Golse résume « *quand la sanction du diagnostic anténatal se trouve être l'interruption de grossesse, le geste médical devient ambigu : s'agit-il d'un soin, et s'il s'agit d'un soin, d'un soin de qui ? de l'enfant ? de la mère ? des parents ? de la famille ? de la société ?* ». Le médecin est tenu de communiquer toutes les informations dont il dispose, y compris quand il doute (pour le Pr. Nisand, c'est le cas de 5% des examens), quand le handicap n'interviendra que dans des dizaines d'années, quand l'anomalie ne lui semble pas d'une « *particulière gravité* ». Mais là encore, grave pour qui ? L'illusion d'une totale maîtrise de la procréation accrédite l'idée que tout est dépestable et tout anomalie devient inacceptable.

L'annonce postnatale n'est pas plus aisée, tous les intervenants sont conscients qu'il n'y a pas de bonne façon d'annoncer une mauvaise nouvelle. Un témoignage de mère montre malgré tout qu'il y a des manières particulièrement mauvaises et des mots à bannir. L'annonce très précoce, à la maternité, inattendue, peut déclencher des réactions d'une

grande violence contre l'enfant, contre le médecin. Plus tardive elle peut avoir un effet libérateur, si la mère a une inquiétude diffuse.

Nicole Farges (CEBES) aborde le diagnostic de la surdit , handicap qui atteint en m me temps le parent et l'enfant. La m re de l'enfant trisomique ne devient pas trisomique, mais la m re de l'enfant sourd devient muette.

Le Dr Challe aborde le cas des enfants sourds avec syndrome de Usher 1. Il n'est pas convaincu de l'imp rieuse n cessit  de faire tr s pr cocement le diagnostic de Usher (l'examen indolore peut  tre traumatisant pour l'enfant), alors que les premiers signes de la maladie visuelle se manifesteront vers 8-10 ans. «*S'il  tait plut t important d'attendre?*». Il reconna t que les parents eux militent pour une annonce pr coce.

*Genevi ve Durand*

## ■ Collectif



### L'ANNONCE ANTINATALE ET POSTNATALE DU HANDICAP

Les Dossiers de l'AP-HP. Editions Lamarre Doin, 2001, 177 p.

*« Signer sans vocaliser avec un enfant sourd devant ses parents, sans un travail de pr paration, est un acte violent qui les disqualifie un peu plus. C'est consommer une rupture, les rendre encore plus  trangers. Il me semble essentiel d' tre tr s vigilant lorsqu'on introduit la langue des signes. Cette rencontre peut  tre autrement traumatique que l'annonce du diagnostic »*

*N. Farges*

## JE SUIS N  DEUX FOIS

*de Jo l Chalude*

Jo l Chalude nous offre des fragments de sa vie. C'est un v ritable don : l'homme est g n reux, il aime, il donne : des fragments de v rit  et d'Edelweiss, de pieds de poule et de m taphysique, de jud it  et d'art... Il donne, malgr  notre regard bles-sant sur ce que nous appelons une «*anomalie*».

Il peut donner car il a beaucoup re u. Et puis, il y a ce choc, ce traumatisme secret qui nous bouleverse, et dont il va rena tre.

Jo l vit ses deux langues, l'une maternelle, l'autre communautaire. Il les vit avec intelligence sans les intellectualiser : il s'en d fend. Il a longtemps cru en la bont  de l'homme, puis s'est fait une raison ; le sourd s'identifie, dit-il, en se confrontant   ceux qui entendent. Sans doute aussi   ceux qui n'entendent pas.

L'int gration scolaire tant d sir e - par sa m re - est une aventure humaine rythm e par des temps forts : des temps qui excluent mais qui forgent un caract re et permettent d'entrevoir pr cocement une esquisse de la nature des petits d'hommes... ou des petites femmes. Le coll ge, dit Jo l - l'a rendu ignare, mais on y apprend les choses de la vie, entre le sadisme de certains professeurs et les longues cuisses «* rotis es*» d'une jeune enseignante. Enfin,  tre «*coll  avec les entendants, n'est-ce pas une preuve d'int gration?*».

La vie familiale est un refuge. On y partage tout, l'Amour et les premi res images cathodiques : la vie est un spectacle, le spectacle prend vie. L'appartenance au peuple juif et   son histoire prend corps Jo l est SAJ : Sourd Artiste Juif. Le parcours est accident , entre son vrai «*premier r le*» dans un camp de vacances, le r ve d'entrer aux Beaux-Arts et, enfin, l' cole internationale

du Mime Marceau. Jo l a trouv  son p re spirituel.

Cette biographie pointilliste, d'un grand bonheur d' criture, fait passer le lecteur d'une sc ne de d pucelage   l'atelier de mime avec des jeunes myopathes, o  l'auteur d couvre «*une  thique et un combat*» dans l'acte de donner du bonheur. Apr s un quart de si cle de rendez-vous furtifs avec le destin th  tral, c'est la disparition du p re. Jo l d couvre l'homme qu'avait  t  celui «*qu'on couchait dans le tiroir du bas de la commode*». Il prend la plume : sa Barmitzva, sa lecture de la Thora, la fiert  et l' motion de «*papa*»...

Jo l, p re d'une petite Julie, ne l'a pas entendue lorsqu'elle a dit «*papa*» pour la premi re fois.

Il y a dans ces «*fragments d'identit *», bien autre chose que les  chos d'une vie intime : l'auteur diabolise l'implant cochl aire. Mais il d nonce les dangers de l'int grisme : surdit  ne signifie pas mutit . Qu'est-ce qu' tre un «*enfant sourd*»? Ainsi pos e, cette question n'est-elle pas irr m diatement r ductrice? Jo l, SAJ, sa surdit  accept e telle qu'il la vit, nous ouvre une piste de r flexion.

*« Il manquera toujours aux parents d'un enfant "normal" cette douleur qui rapproche les hommes en les contraignant   abolir leurs propres fronti res. On ne passe pas ais ment du handicap   la diff rence ».*

Pour tenter ce passage, je vous recommande de lire «*Je suis n  deux fois*».

*Martial Franzoni*

## ■ Jo l Chalude



JE SUIS N  DEUX FOIS-Fragments d'identit   
Autres Temps, 2002.  
19  

# Calendrier

**Colloque organisé par l'URAPEDA Bretagne dans le cadre de l'année européenne des personnes handicapées.**

**«Egalité des chances et accès à l'enseignement supérieur pour les jeunes sourds en France et en Europe»**

**Du 14 au 15 mars 2003, Université de Rennes I, Rennes, France**

Inscriptions :

URAPEDA Bretagne, 31 bd du Portugal 35200 Rennes

Tél 02 99 51 91 41

Email : [urapeda.bretagne@wanadoo.fr](mailto:urapeda.bretagne@wanadoo.fr)

**XX<sup>e</sup> journées nationales de l'ANECAMPS**

**"Pères et re...pères. Qu'en est-il aujourd'hui ? Que devient la paternité à l'épreuve du handicap ?"**

**Les 20 et 21 mars 2003, Paris, France**

Renseignements :

ANECAMPS

10 rue Erard 75012 Paris

Tél. 01 43 42 09 10

**Organisée dans le cadre des VendreDYS de l'ANCE**

**«Dysphasie et autres troubles. Diversités, interdisciplinarités»**

**Le 21 mars 2003, ASIEM 6 rue Albert de Lapparent 75007 Paris-France**

Renseignements :

ANCE

145 bd Magenta 75010 Paris

Tél. 01 44 63 51 15

**Journées CNA2 2003**

**Audition : du déficit à l'excellence**

**Les 21 et 22 mars 2003, Lyon, France**

*Organisé par le CNA2 en collaboration avec l'UMR-CNRS 5020.*

*Thème 1 : «Déficits auditifs et réhabilitation». Thème 2 : «Troubles d'apprentissage» Thème 3 : «Excellence»*

Inscriptions

Barbara Tillman - UMR CNRS 5020

50 av. Tony Garnier - 69366 Lyon cedex 07

Email : [cna2\\_2003@olfac.univ-lyon1.fr](mailto:cna2_2003@olfac.univ-lyon1.fr)

**Journée d'étude organisée par la Société française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et disciplines associées (SFPEADA)**

**«La fratrie du jeune handicapé»**

**Le 28 mars 2003, Hôpital de la Salpêtrière, 47 Bd de l'Hôpital, 75651 Paris cedex 13**

Renseignements : 05 55 32 89 94

**The Ear Fondation with Nottingham Paediatric Cochlear Implant Programme.**

**«Advanced Cochlear Implant Workshop (Working with children with cochlear implants)»**

**Du 27 au 29 Mars 2003 - University of Nottingham, Sutton Bonnington Campus, UK**

Renseignements : Brian Archbold

The Ear Fondation

Marjorie Sherman House, 83 Sherwin Road, Nottingham, NG7 2FB

Tel: +44 (0) 115 942 1985. Fax: +44 (0) 115 924 9054

E-mail: [brian@earfoundation.org.uk](mailto:brian@earfoundation.org.uk)

**Gallaudet University Press Institute's second international conference.**

**«Genetic's, Disability, and Deafness»**

**Du 2 au 4 avril 2003, Gallaudet University Kellogg Conference Center (GUKCC) - Washington D.C**

Renseignements : <http://gupress.gallaudet.edu/gupiconference/index.html>

La suite du calendrier sur [www.acfos.org](http://www.acfos.org)



Josette CHALUDE

## Blocnotes

### Cogito...

Elle est bizarre, la pulsion qui m'a fait allumer mon ordinateur. Je venais de m'offrir une excellente après-midi en compagnie des chimpanzés. J'adore. Or, voilà que ce passionnant colloque s'achève sur un appel aux Français : il urge de favoriser la recherche. En l'occurrence, d'étudier de près notre plus proche cousin : le grand singe\*.

Il y a, comme ça, des rencontres fortuites entre le maillage politicien, la trame des carrières universitaires et les mystères du pouvoir médiatique... D'habitude, je suis raisonnable. Ils n'ont pas tort, ces gens-là : pour nous, les *sapiens sapiens*, avancer dans la connaissance est une question de survie. Pardon pour cette idée d'une rare banalité, mais c'est elle qui m'a fait allumer mon ordinateur. Un instrument -me suis-je dit, en cliquant au petit bonheur- grâce auquel nos astronautes sortent dans le vide sidéral pour resserrer un boulon, mais qui ne nous a guère aidés jusqu'ici à résoudre l'équation :  $a+x =$  le progrès humain.

Il me semble, au contraire, que nous barbotons dans un principe de Peter généralisé. A moins qu'il ne s'agisse d'une noyade dans l'information. Avoir été enfant après la « *der des der* » si mal nommée, et adolescent à la veille de l'autre, c'est avoir cru au savoir et à la « mission » : du médecin, de l'instituteur, du banquier, de l'artiste, du curé, et même des hommes politiques... Oh ! des valeurs, nous en avons. Aujourd'hui, les « *experts* », sont innombrables, et d'un pointu !... Si pointu que leurs disciplines peinent à se rencontrer. Pour l'homme de la rue, fût-il Bac plus dix, le sens est le plus souvent hors d'atteinte. L'art de le construire n'étant pas enseigné, le citoyen, en ce début de millénaire, l'intelligence scotchée à son écran, bombardé de demi-vérités, est acculé par l'instinct de survie à faire des choix alors qu'il ne dispose ni de l'information utile, ni des outils pour la traiter, ni du temps pour la mûrir, ni même du droit à l'erreur.

Je suis tentée de croire que ce qui progresse véritablement, au sein de nos sociétés, c'est la conscience non d'être dominé ou victime, mais englué. Englué dans des processus sur lesquels on n'a aucune prise, et qui, au demeurant, sont parfaitement opaques. Dans le même temps, nous sommes décrétés libres d'agir, mieux : nous sommes sommés de « *nous prendre en mains* ». « *Aie confiance*

... *aie confiance...* » nous susurrent des voix de dessin animé. Ce qu'elles veulent nous faire oublier, c'est que « *l'individualisme* », fruit de nos mutations aveugles, ne peut sous-tendre un projet de société – quel qu'il soit – s'il n'y inclut cette loi, sans doute la plus ancienne du monde : « *Vae victis* ».

Se vivre esclave dans la Cité, femme dans un monde macho, handicapé dans une société de valides, ou tout bonnement « *damné de la terre* », c'est simple et sans ambiguïté... Se sentir englué -non plus dans un cercle familial, dans une caste, dans un régime politique, mais dans un environnement dont les limites s'éloignent à vue d'œil- c'est un sentiment tout autre. Ce sentiment là ne pousse pas à la révolution, il gonfle les ventes de tranquillisants, nourrit les rubriques de faits divers et les images de JT, et dope, hélas, toutes les formes d'intégrisme.

Certes, nous ne pouvons que gagner à mieux connaître ces cousins dont le regard et les comportements expriment toute la gamme des sentiments humains. Mais en sortant du colloque sur « *nos origines* », je ruminais une frustration : quand se résoudra-t-on à suivre cet avis qui éclaire nos destins depuis plus de deux millénaires : « *connais - toi toi-même* ». Aujourd'hui, du génôme aux profondeurs de notre inconscient, nous n'ignorons pas grand chose de ce qui fait de nous des mammifères dotés d'une intelligence supérieure et de pulsions émotionnelles raffinées, mais qu'avons-nous compris aux mécanismes qui nous conduisent à transformer collectivement l'univers en un champ de souffrances ?

Voilà. Je viens de faire le lien avec les états d'âme qui m'ont jetée dans la pulsion d'écrire. A quinze ans, découvrant Darwin, je me suis persuadée que l'espèce humaine disparaîtrait par hypertrophie du cortex. J'étais loin d'imaginer que je verrais le processus à l'œuvre...

Quel rapport ces cogitations peuvent-elles avoir avec la surdité pré-linguale ? allez-vous penser. Mais très exactement le même que pour n'importe quel champ d'activité d'*homo sapiens sapiens*...

Une très bonne année tout de même !

\*D. Lestel -Maître de conférence en psychologie de la cognition à l'ENS de la rue d'Ulm- est l'auteur de « *Paroles de singes-l'impossible dialogue homme-primate* », éditions La Découverte, 1995

A photocopier ou à découper, et à retourner à :  
ACFOS, 41 rue de Reuilly 75012 Paris - France  
Compte bancaire :  
Société Générale 78600 Le Mesnil Le Roi  
30003 03080 00037265044 05

### ABONNEMENT

#### Abonnez-vous à « *Connaissances Surdités* »

- Je m'abonne pour un an au prix de 40 €
- Je souscris un abonnement de soutien à Acfos pour un an à partir de 60 €
- Je commande le N° ... au prix de 12 €

*Tarifs pour l'étranger, nous contacter.*

Nom/Prénom .....  
Adresse .....  
Code Postal .....  
Ville .....  
Tél. ....  
Profession .....

- ci-joint un chèque à l'ordre d'ACFOS
- Je règle par virement bancaire à ACFOS

Date et signature obligatoire :

A photocopier ou à découper, et à retourner à :  
ACFOS, 41 rue de Reuilly 75012 Paris - France  
Compte bancaire :  
Société Générale 78600 Le Mesnil Le Roi  
30003 03080 00037265044 05

### HORS SÉRIE N°1 : les Actes du Colloque ACFOS IV

- Je commande le Hors Série N°1 de *Connaissances Surdités sur les Actes Acfos IV* au prix de 45 € (à paraître en JUIN 2003)

*Tarifs pour l'étranger, nous contacter.*

Nom/Prénom .....  
Adresse .....  
Code Postal .....  
Ville .....  
Tél. ....  
Profession .....

- ci-joint un chèque à l'ordre d'ACFOS
- Je règle par virement bancaire à ACFOS

Date et signature obligatoire :

## Glossaire

### AGEFIPH

Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

### AIS

Adaptation et intégration scolaire

### ASL

American Sign Language

### AVS

Auxiliaire de vie scolaire

### CAF

Caisse d'allocations familiales

### CAMSP

Centre d'action médico-sociale précoce

### CCPE

Commission de circonscription pour l'enseignement pré élémentaire et élémentaire

### CDD

Contrat à durée déterminée

### CDCPH

Conseil départemental consultatif des personnes handicapées

### CDES

Commission départementale d'éducation spéciale

### CDI

Contrat à durée indéterminée

### CFA

Centre de formation pour apprentis

### CFAS

Centre de formation pour apprentis spécialisé

### CHS

Centre hospitalier spécialisé

### CIS

Centre d'information pour la surdité

### CLIS

Classe d'intégration scolaire (primaire)

### CNEFEI

Centre national d'études et de formation pour l'enfance inadaptée

### CNCPH

Conseil national consultatif des personnes handicapées

### COTOREP

Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel

### CPAM

Caisse primaire d'assurance maladie

### ESIT

Ecole supérieure d'interprétation et de traduction - Sorbonne Nouvelle

### IME

Institut médico-éducatif

### IUFM

Institut universitaire de formation des maîtres

### PME

Petite et moyenne entreprise

### PMI

Protection maternelle et infantile

### PDITH

Programme départemental d'insertion des travailleurs handicapés

### SAFEP

Service d'accompagnement familial et d'éducation précoce

### SEES

Section d'éducation et d'enseignement spécialisé

### SSEFIS

Service de soutien à l'éducation familiale et à l'intégration scolaire

### SEHA

Section d'éducation pour jeunes déficients auditifs

### SERAC

Sourds Entendants Recherche Action Communication - Paris

### SPFP

Section de 1ère formation professionnelle théorique et pratique

### SPVA

Site pour la vie autonome

### UPI

Unité pédagogique d'intégration (collège)

### URAPEDA

Union régionale de parents d'enfants déficients auditifs